

Project Syndicate

Naviguer dans les marchés financiers turbulents d'aujourd'hui

PAR DAMBISA MOYO

ÉCONOMISTE INTERNATIONALE ET AUTEUR DE QUATRE LIVRES À SUCCÈS DU NEW YORK TIMES.

Page 7



Le RGA achevé: Clé de voûte des futures politiques agricoles

Page 5

La Sentinelle

«Exactitude, exactitude et exactitude. Des faits, des faits et des faits» Joseph Pulitzer

UN NOUVEAU DÉCRET IMPOSE DES MESURES STRICTES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

L'argent sale traqué

Page 3



APRÈS SON SOUTIEN AUX PLANS COLONIAUX MAROCAINS

La France au cœur d'une avalanche de critiques

La décision de la France de soutenir le plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental a déclenché une vague de protestations qui met en lumière les enjeux complexes de ce conflit de longue date. Elle soulève des questions importantes sur le respect du droit international, les politiques coloniales et l'influence néfaste des puissances occidentales dans les affaires africaines.

Page 2



Finances
Des taux bonifiés pour le crédit islamique

Page 4

Agro-alimentaire
L'Algérie trace sa route vers l'export

Page 5

JO 2024
Kaylia Nemour brille

Page 13

APRÈS SON SOUTIEN AU PLAN DE POURSUITE DE L'OCCUPATION DU SAHARA OCCIDENTAL PAR LE MAROC

La France au cœur d'une avalanche de critiques

La décision de la France de soutenir le plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental a déclenché une vague de protestations qui met en lumière les enjeux complexes de ce conflit de longue date. Elle soulève des questions importantes sur le respect du droit international, les politiques coloniales et l'influence néfaste des puissances occidentales dans les affaires africaines.

La récente décision de la France de soutenir le «plan d'autonomie» marocain pour le Sahara occidental déclenche une vague de protestations et de condamnations à l'échelle internationale. Cette prise de position, une violation flagrante du droit international, met en lumière la complicité de Paris avec la politique coloniale menée par Rabat dans ce territoire non autonome, suscitant l'indignation des défenseurs des droits de l'homme et des observateurs internationaux. Le Collectif pour la coordination des associations sahraouies en France a ainsi vivement réagi, qualifiant cette décision d'«erreur politique, économique et diplomatique» aux conséquences potentiellement désastreuses pour la région et l'Europe. Dans un communiqué, le collectif souligne que cette position bafoue le droit international et les résolutions de l'ONU que la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, est censée défendre. «Si cela devait se confirmer, ce serait une erreur politique, économique et diplomatique, dont les conséquences seraient nuisibles pour la région et, par conséquent, pour le plus proche voisin, l'Europe», avertit le collectif. En Espagne,



Le soutien de la France au Maroc est assis sur des intérêts étroits. (Photo DR)

Carmelo Ramirez, président du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui, a dénoncé une «violation flagrante de la légalité internationale» et une «atteinte aux droits légitimes du peuple sahraoui à l'indépendance et à la liberté». Il met en garde contre les conséquences sécuritaires de cette décision, qui risque d'alimenter les tensions et l'instabilité dans la région. M. Ramirez rappelle que «depuis les années 1970, la France n'a jamais cessé d'apporter un soutien politique et militaire au Maroc, l'aidant, ainsi, à renforcer son occupation du Sahara occidental».

Au Royaume-Uni, Danielle Smith, présidente de l'association SandBlast, affirme que cette décision «sapera les efforts de l'ONU» visant à organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Elle dénonce le «double standard hypocrite des grandes puissances occidentales» qui soutiennent les droits de certains peuples tout en les niant à d'autres. «Cette récente décision sapera les efforts de l'ONU en vue d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental qui a déjà coûté plus d'un demi-milliard de dollars», a-t-elle déclaré.

Dérive hasardeuse

Le bureau du Conseil de la nation en Algérie a condamné avec force cette «dérive hasardeuse» de la France, la qualifiant de «honteuse» et de

«symptomatique d'un troc des principes contre des intérêts». Dans un communiqué cinglant, le Conseil souligne que cette décision révèle «des relents colonialistes dans les politiques du Gouvernement français, qui reste nostalgique d'un passé colonial honteux, dont les horreurs et les atrocités sont encore vivaces dans la mémoire nationale et mondiale». Cette prise de position française est largement perçue comme une tentative de légitimer l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, au mépris du droit international et des résolutions de l'ONU. Elle met en lumière une complicité active de Paris avec la politique expansionniste de Rabat, rappelant le soutien militaire et politique apporté par la France au Maroc depuis les années 1970. Le Conseil de la nation affirme que «cette décision à rebours des us diplomatiques à l'échelle mondiale est symptomatique d'un troc des principes contre des intérêts». Il estime que, par cette décision, la France piétine les résolutions onusiennes et les avis consultatifs de ses organes, cautionnant ainsi l'occupation d'un État membre fondateur de l'Union africaine.

Face à cette situation, les défenseurs de la cause sahraouie tiennent à rappeler le statut juridique incontestable du Sahara occidental. Le Collectif pour la coordination des associations sahraouies en France souligne que «le statut juridique du Sahara Occidental ne souffre d'aucune contesta-

tion en tant que territoire non autonome en attente de décolonisation et par conséquent, seul le peuple Sahraoui peut décider de son avenir».

Danielle Smith, de l'association SandBlast, renchérit en affirmant que la décision française «portera atteinte au processus de l'ONU visant à décoloniser le Sahara occidental et parvenir à une solution juste et mutuellement acceptable conformément aux principes de la charte des Nations unies».

Ces rappels mettent en évidence le caractère illégal de l'occupation marocaine et soulignent l'importance du respect du droit international dans la résolution de ce conflit qui perdure depuis près de cinq décennies. Face à cette situation, de nombreuses voix s'élèvent pour appeler la France à reconsidérer sa position. Le Conseil de la nation exhorte le Parlement français à «prendre position et amener son Gouvernement à revoir ses calculs et à corriger sa vision étreinte de la situation actuelle aux niveaux régional et international».

Le Collectif pour la coordination des associations sahraouies en France s'interroge sur la légitimité d'une telle décision prise par un gouvernement «technique» : «Comment un gouvernement dit «technique» peut envisager de prendre une telle décision politique et si lourde de conséquence pour le pays ?». Il appelle à une «prise de conscience des conséquences néfastes, tant pour la région que pour la France, qu'engendrerait une telle décision contraire aux valeurs de la République et au droit international».

Implications régionales et internationales

Carmelo Ramirez met en garde contre les conséquences de cette décision sur la situation sécuritaire dans la région, relevant que le soutien apporté au prétendu plan d'autonomie marocain compliquera davantage la situation, non seulement en Afrique du Nord, mais aussi au Sahel, et alimentera les tensions et l'instabilité dont les retombées nuiront aux pays et peuples de la région. Le Conseil de la nation quant à lui, réaffirme les positions constantes de l'Algérie nouvelle envers les causes justes, dont celle du Sahara occidental, soulignant son soutien inébranlable au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

LYES SAÏDI

L'ENTITÉ SIONISTE CHERCHE À OUVRIR UN NOUVEAU FRONT AU LIBAN

L'escalade fait craindre une extension du conflit

Les craintes d'une extension du conflit au Proche-Orient s'intensifient alors que les tensions montent dans le sillage de la poursuite sans relâche de l'agression génocidaire israélienne contre Ghaza et la volonté affichée par l'entité sioniste d'ouvrir des nouveaux fronts au Liban et au Yémen dans le seul objectif d'entraîner les États-Unis et l'Iran dans un conflit régional majeur.

Samedi soir, une attaque au missile dans la ville druze de Majdal Shams, sur le plateau du Golan occupé par l'entité sioniste, et qui a fait 12 morts, est instrumentalisée par l'occupation pour alimenter l'escalade. L'entité sioniste a rapidement accusé le Hezbollah d'être derrière l'attaque, alors que le groupe libanais a fermement nié toute implication dans cet incident. Cette attaque a été utilisée comme argument par l'entité sioniste pour promettre de «frapper durement» le Hezbollah. Une déclaration qui suscite l'inquiétude au moment où l'occupation cherche à lancer une attaque contre le Liban et que la situation à la frontière dans le Sud du Liban est de plus en plus tendue.

Face à cette escalade, l'Égypte a exprimé hier sa vive inquiétude. Dans un communiqué, le ministère égyptien des Affaires étrangères a averti que l'ouverture d'un nouveau front de guerre au Liban «pourrait entraîner la région dans une guerre régionale généralisée». Le Caire a appelé les puissances influentes à «intervenir immédiatement pour épargner aux peuples de la région les conséquences désastreuses de l'extension du conflit».

Les États-Unis ont indiqué être en discussions avec des responsables israéliens et libanais pour éviter une escalade. Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a déclaré : «Nous ne voulons pas voir d'escalade du conflit. Nous ne voulons pas le voir s'étendre». La coordinatrice américaine pour le Liban et le commandant de la FINUL ont également appelé à éviter toute nouvelle frappe qui pourrait «déclencher une conflagration plus large qui embraserait toute la région». L'Iran a de son côté mis en garde l'entité sioniste contre toute «nouvelle aventure» au Liban.

Pendant ce temps, l'agression génocidaire israélienne contre Ghaza se poursuit sans relâche,

faisant fi des appels internationaux à un cessez-le-feu. Le ministère de la Santé de Ghaza a annoncé dimanche que 66 Palestiniens supplémentaires avaient été tués, portant le bilan total à 39 324 morts depuis le début du conflit le 7 octobre.

Selon la Fondation pour le soutien des familles des martyrs et des blessés dans la bande de Ghaza, 16 255 civils palestiniens, dont 6 725 enfants et 6 725 femmes, sont tombés en martyrs au cours du premier semestre 2024. La situation humanitaire à Ghaza reste catastrophique, avec de vastes zones en ruines et un blocus paralysant qui empêche l'arrivée de nourriture, d'eau potable et de médicaments.

Face à cette situation explosive, l'Égypte a réitéré son appel à un «cessez-le-feu immédiat et global pour mettre fin aux souffrances humanitaires dans la Bande de Ghaza le plus rapidement possible».

La communauté internationale reste mobilisée pour tenter d'éviter un embrasement régional, mais la situation reste extrêmement tendue. L'ouverture d'un nouveau front au Liban pourrait avoir des conséquences désastreuses pour toute la région, alors que le conflit à Ghaza a déjà fait des dizaines de milliers de victimes et provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

CHOKRI HAFED

MISSION MÉDICALE ALGÉRIENNE À GHAZA

250 opérations chirurgicales réalisées

Une mission médicale composée de 13 chirurgiens, envoyée dans les territoires palestiniens dans le cadre d'une initiative du bureau d'Oran de l'Association des Oulémas musulmans algériens, a pu réaliser 250 opérations chirurgicales et des centaines de consultations au niveau de l'hôpital indonésien situé dans le nord de Ghaza, en Palestine, a indiqué le chef de la délégation médicale, le Dr Baradei Mebarek. M. Baradei, également chef du bureau d'Oran de l'Association des Oulé-

mas musulmans algériens et membre national de l'International Relief Committee, a déclaré à l'APS que la mission a rejoint Ghaza, le 1er juillet, avant de rentrer au pays, le 25 juillet, précisant qu'elle est composée de 13 chirurgiens de diverses spécialités originaires d'Oran et d'autres wilayas. Malgré les conditions difficiles et les risques encourus, M. Baradei a estimé que «la mission a été un succès», considérant qu'il s'agit de l'expression du soutien du peuple algérien au peuple palestinien frère et une confirmation de la position de l'État algérien, qui soutient

les causes justes et appuie les populations vulnérables. La même source a ajouté que la délégation algérienne a décidé de se porter volontaire et de prendre en charge elle-même les frais de voyage et d'hébergement, en signe de solidarité avec les frères palestiniens. M. Baradei a indiqué que cette mission ne sera pas la dernière, puisque l'Association des Oulémas musulmans algériens compte en organiser d'autres. Concernant les dons, il a souligné que la même association veille à les faire parvenir aux territoires palestiniens.

APS

UN NOUVEAU DÉCRET IMPOSE DES MESURES STRICTES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

L'argent sale traqué

Le gouvernement vient de franchir une étape décisive dans sa lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le décret exécutif n° 24-242, publié le 23 juillet 2024, introduit un ensemble de mesures rigoureuses visant à prévenir ces activités illicites ainsi que le financement de la prolifération des armes de destruction massive.



Des mesures strictes pour traquer les flux financiers illicites. (Photo DR)

Ce texte, qui s'inscrit dans le cadre de la loi n° 05-01 du 6 février 2005, marque un tournant dans l'approche de l'Algérie en matière de contrôle financier et de conformité réglementaire.

Au cœur de ce nouveau dispositif se trouve l'obligation pour les entités assujetties de mettre en place des programmes de contrôle interne robustes. Ces programmes doivent être adaptés à la taille, à la nature et à la complexité des activités de chaque organisation. L'objectif est clair : permettre aux institutions de mieux identifier, évaluer et comprendre les risques auxquels elles sont exposées, et de prendre des mesures efficaces pour les atténuer.

Le décret détaille les composantes essentielles de ces programmes de contrôle interne. Ils doivent inclure des procédures spécifiques pour surveiller les transactions suspectes, des mesures pour appliquer les dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi qu'un processus d'évaluation des risques continuellement mis à jour.

L'une des innovations majeures du décret est l'obligation de désigner un responsable de la conformité au sein de la haute direction de l'entreprise. Ce responsable, qui doit jouir

d'une expérience et de qualifications appropriées, se voit doter de l'autorité nécessaire pour exercer ses fonctions de manière indépendante. Il aura notamment un accès en temps réel aux données d'identification des clients et aux registres des transactions.

Cette mesure vise à ancrer la lutte contre le blanchiment d'argent au plus haut niveau des organisations, assurant ainsi un engagement fort de la direction dans ce domaine crucial. Le décret met également l'accent sur la formation continue du personnel. Les entités assujetties doivent mettre en place des programmes de formation pour tenir leurs employés informés de tous les aspects de la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Ces formations doivent permettre au personnel de mieux détecter les activités suspectes et de connaître les procédures à suivre dans de tels cas. Par ailleurs, le texte impose la mise en place d'une fonction d'audit indépendante. Celle-ci est chargée d'évaluer régulièrement l'efficacité des politiques et procédures internes de l'organisation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Dans un effort pour étendre la por-

tée de ces mesures au-delà des frontières nationales, le décret exige que les entités assujetties s'assurent que leurs filiales et succursales à l'étranger appliquent des mesures au moins aussi strictes que celles en vigueur en Algérie. Cette disposition est particulièrement importante dans un contexte où les réseaux de blanchiment d'argent opèrent souvent à l'échelle internationale.

Si les lois du pays d'accueil ne permettent pas l'application de ces mesures, les entités algériennes doivent en informer les autorités de régulation et prendre des mesures supplémentaires pour gérer les risques.

Le décret introduit également des règles strictes en matière de recrutement. Les entités assujetties doivent mettre en place des procédures de sélection objectives pour s'assurer que leur personnel, y compris les gestionnaires et les auditeurs, disposent d'un niveau élevé de compétence et d'intégrité. Ces procédures visent notamment à empêcher l'embauche de personnes faisant l'objet de poursuites pénales ou figurant sur des listes de sanctions.

Le texte prévoit des dispositions spécifiques concernant l'échange

d'informations au sein des groupes financiers. Il encourage le partage d'informations sur les clients et les transactions entre les différentes entités d'un même groupe, tout en imposant des garanties strictes en matière de confidentialité. Rappelons dans ce contexte que le ministère des Finances a récemment entrepris une démarche visant à mettre en place des mécanismes de coordination entre les instances relevant de sa tutelle et le département de la justice pour un échange d'informations. C'est ainsi que la Cellule de traitement du renseignement financier qui est au cœur du dispositif a signé des accords dans ce sens, avec le ministère de la Justice, la Direction générale des douanes et la Direction des Domaines.

Notons que pour assurer l'efficacité de ces nouvelles mesures, le décret prévoit des sanctions en cas de non-respect. Ces sanctions seront prononcées par les autorités de régulation, de contrôle et de surveillance compétentes. Les procédures de sanction, de réclamation et de recours seront régies par les règles relatives à la responsabilité administrative de chacune de ces autorités.

Enfin et au titre des mesures tran-

sitoires, les entités concernées disposent d'un délai de six mois à compter de la publication du décret pour se mettre en conformité avec ces nouvelles exigences. Durant cette période, les autorités de régulation, en coordination avec l'organe spécialisé, devront préciser les modalités et les règles de fonctionnement du contrôle interne.

Ce décret marque une étape importante dans l'alignement de l'Algérie sur les standards internationaux en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il répond aux recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) et devrait contribuer à renforcer la position de l'Algérie dans le système financier international.

En imposant des obligations plus strictes aux institutions financières et autres entités assujetties, l'Algérie démontre sa détermination à combattre les flux financiers illicites. Ces mesures devraient contribuer à améliorer l'intégrité du système financier algérien, à réduire les risques de blanchiment d'argent et à renforcer la confiance des investisseurs internationaux.

HOCINE FADHELI

HÉPATITE VIRALE

Un plan ambitieux à l'horizon 2026

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a dévoilé hier à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite virale un plan ambitieux visant à éliminer l'hépatite virale dans le pays d'ici 2026. Le Plan stratégique national 2023-2026 contre l'hépatite virale est le premier du genre en Algérie. Selon le ministre, sa mise en œuvre devrait permettre au pays de faire des progrès significatifs dans la lutte contre les hépatites B et C, avec pour objectif ultime leur éradication en tant que problème de santé publique. Le ministre a souligné

que «la mise en œuvre du premier plan stratégique national contre l'hépatite (2023-2026) permettra à l'Algérie de progresser et d'éradiquer l'hépatite virale B et C, étant un problème de santé publique, en éliminant la transmission de la mère à l'enfant». Il a affirmé que l'Algérie avait mobilisé «tous les moyens matériels et humains pour faire face à ce type de maladies». L'un des aspects clés de ce plan est l'accent mis sur l'élimination de la transmission mère-enfant de l'hépatite B. Cette approche est considérée comme cruciale pour briser le

cycle de transmission et réduire considérablement l'incidence de la maladie dans les générations futures. Le plan s'articule autour de plusieurs axes stratégiques. Le premier axe concerne une prévention renforcée, avec l'imposition d'une vaccination obligatoire contre l'hépatite B pour les enfants depuis 2023, l'extension de la vaccination aux étudiants et aux professionnels de santé et la promotion du dépistage des hépatites B et C dans les centres de diagnostic. Le plan stratégique mise aussi sur le développement de guides de prise en charge thérapeutique, la décentralisation de la prise en charge des hépatites B et C et le renforcement de l'éducation thérapeutique des patients. un autre

axe mise sur la sensibilisation et la participation active des associations dans l'accompagnement des patients

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué les efforts de l'Algérie visant à faciliter l'accès aux outils de dépistage et de traitement. Cette reconnaissance internationale souligne l'importance des mesures prises par le pays dans le contexte global de la lutte contre l'hépatite virale.

Défis et perspectives

Si le plan atteint ses objectifs, l'impact sur la santé publique en Algérie pourrait être considérable. L'éradication de l'hépatite virale en tant que problème de santé publique

permettrait de réduire significativement la morbidité et la mortalité liées aux complications de l'hépatite chronique, de diminuer la pression sur le système de santé à long terme d'améliorer la qualité de vie de milliers d'Algériens affectés par la maladie et de positionner l'Algérie comme un modèle régional dans la lutte contre l'hépatite virale

Le lancement de ce Plan stratégique national 2023-2026 contre l'hépatite virale marque une étape importante dans la politique de santé publique de l'Algérie. Il témoigne d'une volonté politique forte de s'attaquer à un problème de santé majeur de manière systématique et globale.

CHOKRI HAFED

FINANCEMENT DU LOGEMENT

Des taux bonifiés pour le crédit islamique

Un nouveau texte définit la marge bénéficiaire des produits de financement islamique dans le cadre du crédit immobilier.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui a signé un décret exécutif portant, selon le texte publié au journal officiel n°48, sur la bonification du taux d'intérêt ainsi que du pourcentage de la marge bénéficiaire des prêts immobiliers accordés par les banques et les établissements financiers. Ce texte réglementaire est consacré, selon la même source, à la détermination des niveaux et des modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers, ainsi qu'un pourcentage de la marge bénéficiaire au titre des opérations bancaires exécutées dans le cadre des produits de financement islamique, et ce pour l'acquisition d'un logement collectif, la construction d'un logement rural, ainsi que d'un logement individuel réalisé sous la forme groupée dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. Autrement dit, ce texte définit, la marge bénéficiaire des produits de financement islamique, qui est constitué notamment de la différence entre le coût d'achat d'un actif par une institution financière et le prix

de vente ou de location convenu avec un client dans le cadre d'une transaction de financement con-forme aux principes de la finance islamique. Ainsi, la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers ainsi que du pourcentage de la marge bénéficiaire applicable aux produits de financement islamique pour l'acquisition d'un logement collectif pris en charge par le Trésor, sont fixés à 5% lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à une fois le SNMG et inférieurs ou égaux à six fois le SNMG et à 3%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à six fois le SNMG et inférieurs ou égaux à douze fois le SNMG.

Plus explicite, ce texte a souligné que la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers ainsi que du pourcentage de la marge bénéficiaire applicable aux produits de financement islamique pour la construction d'un logement rural ou d'un loge-



Des mesures pour réguler le crédit immobilier islamique. (Photo DR)

ment individuel réalisé sous la forme groupée ou dans le cadre de l'offre foncière publique, dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, pris en charge par le Trésor, sont fixés à 5%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à une fois le SNMG et inférieurs ou égaux à six fois le SNMG et à 3%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à six fois le SNMG et inférieurs ou égaux à douze fois

le SNMG. Et d'ajouter : le logement individuel, sous la forme groupée ou dans le cadre de l'offre foncière publique, ne peut être réalisé que dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, telles que définies par arrêté du ministre chargé de l'habitat.

Par ailleurs, ledit texte a précisé que le taux d'intérêt et le pourcentage de la marge bénéficiaire à la charge du bénéficiaire, ne peuvent être inférieurs à 1%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs

à une fois le SNMG et inférieurs ou égaux à six fois le SNMG et à 3% lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à six fois le SNMG et inférieurs ou égaux à douze fois le SNMG.

Dans le même sens, les rédacteurs de ce texte ont affirmé que les contrats de financement, exécutés dans le cadre du financement islamique, éligibles à la prise en charge du pourcentage de la marge bénéficiaire par le Trésor, sont la Mourabaha, l'Ijara et l'Istisna'a alors que la marge bénéficiaire, au titre des contrats du financement islamique est fixée au préalable dans le contrat et selon les modalités de paiement arrêtées entre les deux parties.

Ces rédacteurs ont indiqué, également, que le coût de la bonification du taux d'intérêt et du pourcentage de la marge bénéficiaire, précompté par les banques et les établissements financiers, est imputé par le Trésor sur le titre de dépenses qui lui est dédié, précisant dans la foulée que la personne ayant déjà bénéficié de cet avantage, conformément aux dispositions réglementaires prévues en la matière « ne peut prétendre au bénéfice de la bonification du taux d'intérêt et du pourcentage de la marge bénéficiaire ».

HAKIMA AOMAR

HAUSSE DES EXPORTATIONS DE PÉTROLE AU PREMIER SEMESTRE 2024

L'Algérie confirme sa fiabilité comme partenaire énergétique majeur

L'Algérie renforce sa position de partenaire énergétique incontournable sur la scène internationale, affichant une hausse significative de ses exportations de pétrole au premier semestre 2024. Cette performance s'accompagne d'une diversification des marchés et d'une stabilité de production qui témoignent de la fiabilité du pays en tant que fournisseur d'hydrocarbures.

Selon les données de l'Unité de recherche sur l'énergie basée à Washington et citées par la plateforme «Attaqa», les exportations algériennes de pétrole brut ont connu une augmentation de 11% sur un an, atteignant une moyenne de 416 000 barils par jour au cours des six premiers mois de 2024, contre 375 000 barils par jour en 2023. Cette hausse reflète non seulement la reprise de l'activité économique mondiale, mais aussi la capacité de l'Algérie à répondre à une demande accrue en hydrocarbures.

Si l'Europe reste le principal débouché des

exportations pétrolières algériennes, on observe une diversification notable des destinations. La France conserve sa place de premier client avec une moyenne de 75 000 barils par jour, suivie de l'Espagne (65 000 b/j) et de l'Italie (47 000 b/j). Cependant, les pays asiatiques gagnent du terrain, avec l'Inde important en moyenne 46 000 barils par jour et la Corée du Sud doublant ses importations pour atteindre 42 000 b/j. Cette répartition géographique élargie permet à l'Algérie de réduire sa dépendance vis-à-vis d'un seul marché et de mieux résister aux fluctuations des prix, renforçant ainsi sa position sur l'échiquier énergétique mondial.

Parallèlement à la hausse des exportations, la production algérienne de pétrole affiche une remarquable stabilité. En juin 2024, elle a atteint 906 000 barils par jour, un niveau proche de l'objectif fixé par l'OPEP+ pour le troisième trimestre 2024. Cette constance témoigne d'une gestion prudente des ressources, visant à préserver les réserves tout

en assurant un revenu stable à long terme.

Au-delà du pétrole, l'Algérie consolide également sa position de fournisseur fiable de gaz naturel. Le pays a su maintenir ses engagements envers ses partenaires européens, notamment l'Italie et l'Espagne, malgré les tensions géopolitiques. Les récents investissements dans les infrastructures de transport, comme le gazoduc Medgaz reliant l'Algérie à l'Espagne, renforcent la capacité du pays à répondre aux besoins énergétiques de l'Europe du Sud.

Les perspectives pour le secteur énergétique algérien semblent prometteuses. La hausse des prix du pétrole, couplée à une demande mondiale soutenue, devrait permettre à l'Algérie d'accroître ses revenus et de financer ses investissements dans le secteur. Cependant et consciente des enjeux de la transition énergétique, l'Algérie ne se repose pas sur ses lauriers. Le pays a mis en place une stratégie de diversification de ses exportations, afin de réduire progressivement la dépendance

aux hydrocarbures et à renforcer la résilience de l'économie nationale.

Dans le domaine des énergies renouvelables, l'Algérie affiche également des ambitions. Le pays prévoit d'augmenter significativement sa capacité de production d'énergie solaire et éolienne ainsi que de l'hydrogène vert dans les prochaines années. La performance de l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures en 2024 confirme sa position de partenaire énergétique fiable et stratégique. La capacité du pays à augmenter ses exportations tout en maintenant une production stable démontre une gestion efficace de ses ressources. La diversification des marchés d'exportation, combinée à des investissements continus dans les infrastructures énergétiques, renforce la résilience du secteur face aux fluctuations du marché mondial. Cette approche équilibrée permet à l'Algérie de s'affirmer comme un acteur clé dans la sécurité énergétique régionale.

CHOKRI HAFED

SONATRACH

Redémarrage complet de la station de dessalement de Béni Saf

Le Groupe énergétique national Sonatrach a annoncé hier, dans un communiqué, le redémarrage complet de la station de dessalement d'eau de mer de Béni Saf dans la wilaya de Ain Temouchent et ce, à la suite d'un arrêt provoqué par un incendie. «Suite à la visite d'inspection effectuée par le Président Directeur Général du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, accompagné du Président Directeur Général de l'Algérienne des Énergies, filiale du groupe supervisant les stations de dessalement

de l'eau de mer, le 25 juillet 2024 à la station de Chet El Hilal à Béni Saf, dans la wilaya d'Ain Temouchent, et conformément à ses déclarations aux médias concernant le redémarrage de la station, le groupe Sonatrach annonce que le redémarrage complet de la station de dessalement de l'eau de mer de Chet El Hilal à Béni Saf, dans la wilaya d'Ain Temouchent, a été achevé, avec une pleine capacité de production estimée à 200 000 mètres cubes par jour, et que la station fonctionne désormais normalement et dans des délais

records», a indiqué le communiqué. Il est à noter que cette station a subi un incendie affectant la salle des cellules électriques le 16 juillet, ce qui a entraîné son arrêt complet. Elle a repris partiellement ses activités dans les 48 heures suivantes avec une capacité de production de 100 000 mètres cubes par jour, grâce à toutes les mesures prises par la cellule de crise mise en place et qui a travaillé continuellement sur le site de l'incident. «De plus, les décisions rapides prises par le Président Directeur Général du groupe Sona-

trach ont permis de mobiliser toutes les ressources du groupe pour fournir les équipements nécessaires ainsi que le soutien technique et logistique pour son redémarrage», a ajouté la même source. «Une équipe de travail pluridisciplinaire composée de différentes filiales du groupe, telles que la Société de Maintenance Industrielle d'Arzew, l'Algérienne des Grands Travaux Pétroliers, ainsi que l'activité de séparation et de liquéfaction de Sonatrach, ont collaboré avec les équipes de l'Algérienne des Énergies sur les stations

de Kahrama, Honaïn, Mektaa et Chet El Hilal, travaillant sans relâche depuis le premier jour jusqu'au rétablissement de la situation à la normale», ajoute le communiqué. Et de conclure: «le groupe Sonatrach œuvre sans relâche pour le bon fonctionnement de toutes les stations de dessalement de l'eau de mer supervisées par l'Algérienne des Énergies, filiale de Sonatrach, assurant ainsi un service public continu et renforçant la sécurité hydrique de l'Algérie».

R.N.

LE RGA ACHEVÉ

Clé de voûte des futures politiques agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé hier lors d'une visite de terrain à Alger l'achèvement du Recensement Général de l'Agriculture (RGA), marquant ainsi un tournant majeur dans la planification agricole du pays.

Cette opération d'envergure nationale, la première depuis plus de deux décennies, promet de redessiner en profondeur le paysage des politiques agricoles algériennes. Lancé le 19 mai dernier, ce recensement a permis de dénombrier plus de 1,2 million d'exploitations agricoles à travers l'Algérie, souligné le ministre. «L'objectif à travers cette opération est atteint,» a-t-il ajouté lors d'un point de presse à Alger, soulignant l'importance capitale des informations recueillies. «Le RGA de 2024 a permis de collecter des données très importantes, non seulement pour l'agriculture, mais également pour les autres secteurs,» a-t-il précisé. Ces données, qui seront traitées par des logiciels de pointe, constitueront le socle sur lequel reposeront les futurs programmes de développement de plusieurs secteurs clés de l'économie algérienne. L'ambition est claire : fournir aux décideurs une vision précise et actualisée du secteur agricole pour orienter efficacement les politiques publiques. Le ministre a tenu à saluer l'implication de tous les acteurs dans cette opération d'une ampleur inédite. «L'accompagnement des collectivités locales, des organismes du secteur agricole, des ingénieurs agronomes et de nombreux autres intervenants a été capital dans la concrétisation de l'opération de recensement,» a-t-il affirmé. Cette mobilisation témoigne de l'importance accordée par l'État à la modernisation et à la dynami-



Le gouvernement veut réformer le secteur agricole. (Photo DR)

sation du secteur agricole. L'achèvement du Recensement Général de l'Agriculture marque le début d'une nouvelle ère pour le secteur agricole algérien. Les données collectées, couplées aux projets innovants en cours de réalisation, témoignent de la volonté du gouvernement de moderniser et de dynamiser ce secteur stratégique. Alors que l'Algérie cherche à diversifier son économie et à renforcer sa sécurité alimentaire, ce recensement apparaît comme un outil indispensable pour orienter les futures politiques agricoles. Il permettra d'adapter les stratégies aux réalités du terrain, d'optimiser l'allocation des ressources et de soutenir efficacement les

agriculteurs dans leurs efforts de modernisation et d'innovation. Rappelons dans ce contexte que le département de Youcef Cherfa entend mettre en place une nouvelle cartographie des ressources agricoles, notamment dans le Sud, avec pour finalité la création de grands pôles de production agricole et agroalimentaire, notamment dédiés au développement des cultures stratégiques.

Des résultats prometteurs

Au-delà du recensement, M. Cherfa s'est félicité des «résultats très significatifs» qui ont marqué la saison agricole. Il a notam-

ment mis en avant la distinction de trois exportateurs du secteur lors du récent Prix du président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023. Cette reconnaissance est, selon le ministre, «un message aux startups pour adhérer à l'objectif de mettre en avant le secteur agricole».

Dans cette optique, il a annoncé que «des périmètres seront destinés aux startups pour concrétiser leurs projets», illustrant la volonté du gouvernement d'allier innovation et agriculture traditionnelle.

Le ministre a profité de sa visite dans la wilaya d'Alger pour inspecter plusieurs projets emblématiques qui s'inscrivent dans la nouvelle vision agricole du pays. Il

s'agit en premier lieu d'un Centre de proximité de stockage de céréales à Rouiba. D'une capacité de 5000 tonnes, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'amélioration de la sécurité alimentaire. Il fait partie d'un plan plus vaste prévoyant la réalisation de 350 silos de proximité et 30 silos stratégiques à travers le pays. Le ministre s'est également rendu dans la laiterie Giplait à Rouiba. Ce projet, dont les travaux sont avancés à 90%, devrait permettre à Alger d'atteindre l'autosuffisance en matière de lait. Avec une capacité de production d'un million de litres par jour, cette installation répond aux orientations du président de la République visant à renforcer la sécurité alimentaire du pays. Il s'est enfin rendu dans une ferme spécialisée dans la production et la transformation de la caroube. Cette visite a été l'occasion pour le ministre de réaffirmer le soutien de l'État à cette filière prometteuse. Il a notamment évoqué des mesures pour faciliter l'accès au foncier et encourager la plantation de caroubiers dans le cadre du programme du barrage vert. Le ministre a également visité une exploitation agricole à Zéralda, spécialisée dans l'arboriculture et les agrumes, qui utilise les eaux épurées pour l'irrigation. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de gestion durable des ressources hydriques, un enjeu crucial pour l'agriculture algérienne face aux défis climatiques.

SABRINA AZIOUEZ

Start-up

Clôture du concours national AgriTech Challenge 2024

Ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, samedi, la cérémonie de clôture du concours national AgriTech Challenge 2024, lors de laquelle il a remis les prix aux quatre lauréats, a indiqué un communiqué du ministère. Ce concours, précise le communiqué, s'inscrit dans le cadre du programme «Développement de l'innovation dans l'agrobusiness en Algérie (Innov-Agro)», piloté par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en partenariat avec l'Union européenne (UE) et le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le Développement (BMZ), et mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). Sur 278 inscrits via la plateforme numérique Agritech.dz, lancée le 3 juin 2024, 12 porteurs et porteuses de projets ont été sélectionnés pour suivre des sessions de formation à distance et

en présentiel animées par des experts internationaux autour de quatre principales thématiques liées à l'introduction des nouvelles technologies dans la traçabilité des produits agricoles et agroalimentaires, dans la maîtrise des maladies des plantes, dans l'agriculture et la gestion de l'eau d'irrigation et dans l'agriculture hors sol (hydroponie), selon les explications du ministère. Les quatre lauréats sont les start-up Qfarming, AirCrop, Gardens of Babylon et TerraLINK. Cet événement traduit les efforts consentis pour encourager l'innovation technologique dans le domaine agricole en Algérie. L'innovation technologique dans le secteur agricole constitue une part importante des stratégies de développement durable en Algérie. Elle confirme l'engagement du Gouvernement à soutenir les projets innovants qui ont vocation à améliorer la productivité agricole et à renforcer la sécurité alimentaire dans le pays, conclut la source.

397 MILLIONS DE DOLLARS DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES EXPORTÉS EN 2023

L'Algérie trace sa route vers l'export

L'Algérie affiche des ambitions résolument tournées vers l'exportation, avec un accent particulier sur le secteur agroalimentaire. En 2023, le pays a enregistré des exportations d'une valeur de 397 millions de dollars dans ce domaine, selon Farah Mékidèche, directrice de la Surveillance et de la Promotion des Exportations au ministère du Commerce. Les biscuits, pâtes et boissons gazeuses figurent parmi les produits phares de cette offensive commerciale, illustrant une diversification réussie de l'offre

algérienne. Cette performance s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique nationale visant à stimuler la production locale et à conquérir des parts de marché à l'international.

Le gouvernement a mis en place une stratégie ambitieuse pour soutenir cette dynamique. Elle repose sur une collaboration intersectorielle, un ciblage des marchés africains et une diversification vers d'autres secteurs prometteurs tels que les matériaux de construction et les services, a souligné la même responsable lors d'une intervention sur

les ondes de la Radio algérienne. Au-delà de l'agroalimentaire, le ministère soutient également l'exportation de matériaux de construction, de ciment et d'acier. Le démarrage des travaux à la mine de Gara Djebilet devrait notamment dynamiser les exportations d'acier. Les secteurs du tourisme et des mines sont également ciblés comme des contributeurs potentiels importants à l'économie nationale, élargissant ainsi le spectre des sources de revenus hors hydrocarbures. L'Algérie s'est fixé un objectif ambitieux de 29 mil-

liards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030. Mme Mékidèche estime cet objectif atteignable, s'appuyant sur la politique d'investissement et les incitations offertes aux producteurs et industriels ces dernières années.

Plusieurs indicateurs économiques viennent conforter cet optimisme, avec un taux de croissance national de 2,4%, témoignant de la résilience de l'économie algérienne post-Covid, un PIB national atteignant 260 milliards de dollars et des succès notables dans la

politique de rationalisation des importations, permettant de rediriger les ressources vers la production locale. Pour stimuler cette dynamique d'exportation, le gouvernement algérien a mis en place plusieurs mesures incitatives. Parmi elles, le Prix annuel du Président de la République pour les meilleurs exportateurs se distingue comme un levier important. «Ce prix encourage les entreprises nationales à innover et à conquérir de nouveaux marchés régionaux et continentaux», souligne Mme Mékidèche.

SAMIR BENISID

VILLAGE TOURISTIQUE DE SIDI SALEM À ANNABA

Un projet en quête de concrétisation

Programmé depuis plusieurs années, ce projet à haute valeur peine à être réalisé.

En butte aux blocages depuis plus de quatre ans, en raison des éleveurs clandestins qui occupent les lieux sur lesquels ils ont implanté leurs étables d'élevage, le projet du village touristique a peine à sortir de terre des années durant. Il va cependant être réalisé. Les éleveurs, qui ont toujours refusé de libérer l'assiette foncière, ont fini par se retrouver face à la rigueur des autorités locales de la wilaya quant à l'application des lois de la République. Occupant de manière illégale et anarchique les lieux, ces éleveurs ont empêché les investisseurs détenteurs des agréments et documents officiels attestant de leurs droits sur les lieux d'y accéder. Même l'intervention de l'ex-wali d'Annaba n'a pas pu imposer l'autorité de l'État sur ce foncier qui relève du domaine public.

Abdelkader Djellaoui, successeur de Djamel Eddine Berrimi, ex-wali d'Annaba, déterminé à faire aboutir le projet du village touristique de Sidi Salem, dans la commune d'El-Bouni, n'est pas passé par quatre chemins pour traiter avec les squatteurs. Le commis de l'État a décidé de recourir à la justice et à la force publique afin, d'une part, d'imposer le respect de «l'État», et d'autre part, de mettre un terme aux dépassements dont font l'objet les assiettes foncières destinées au développement du tourisme.

Selon les informations confiées par une source du cabinet du wali, les éleveurs qui occupent illégalement une assiette d'environ 5 hectares seront délogés par la force de la loi aujourd'hui et seront traduits en justice. Selon les mêmes sources, la relance du projet du village touristique dans la ville côtière de Sidi Salem est prévue dans les prochains jours. Tout compte fait, la décision de l'ex-wali stipulant l'évacuation des lieux par les éleveurs et leur transfert à un autre endroit n'a pas eu l'effet escompté. Et pourtant, l'ex-responsable s'était entendu avec la direction de l'agriculture de la wilaya et l'union de wilaya des agriculteurs pour leur transfert à Sidi Amar, mais sa directive concernant ce conflit n'a pas été appliquée. Car, tout simplement, ces éleveurs ont su s'imposer face



Le projet va-t-il sortir de terre ? (Photo DR)

à l'autorité de l'ex-wali. Une situation qui a fortement lésé les investisseurs, déjà «victimes de bureaucratie». Outre cela, c'est l'assiette foncière squattée qui freinait ce projet bénéfique pour l'économie locale, régionale et nationale.

Car, convient-il de le souligner, ce projet touristique que se propose de construire la Société Hôtel Shype générera, selon les esti-

mations des concepteurs, pas moins de 500 emplois permanents et 300 emplois indirects. Il sera composé d'un village touristique de 450 lits, d'un hôtel classé, d'un centre de thalassothérapie et d'un hall d'expositions en bordure de la plage de sable fin de Sidi Salem. Le projet comprend également des structures événementielles, un lac, une piscine et des espaces de jeux pour enfants, tout

en intégrant dans un cadre agréable des installations de loisirs intérieures et extérieures. L'assiette foncière dédiée à la réalisation de ce projet est le lot n°2 de la Zone d'Expansion Touristique (ZET) dans la région de Boukhmira. Elle a été attribuée dans le cadre du Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la Régulation du Foncier (CALPIREF) pour abriter un village touristique. La décision du nouveau wali d'Annaba est intervenue à l'issue des sorties d'inspection sur le terrain des membres de la cellule spéciale pour le suivi des différents projets d'investissement dans la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et sur instruction du Premier ministre, dans le but d'une relance de la dynamique en matière de développement.

Le projet de création d'un village touristique à Sidi Salem, une ville côtière d'Annaba pourtant dépourvue de tout projet susceptible de la faire sortir du néant, est considéré comme le premier projet touristique dont elle a bénéficié depuis l'Indépendance. Elle est dotée de l'un des plus beaux et longs reliefs maritimes d'Annaba.

SOFIA CHAHINE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE D'ANNABA

Réhabilitation des systèmes de climatisation

Le nouveau directeur général du CHU d'Annaba vient de décider de la remise en état des climatiseurs centraux et des unités défectueuses depuis plusieurs années. Une action qui vient à point nommé, notamment en cette période de forte chaleur. En effet, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Annaba vient d'engager une vaste opération de réhabilitation de ses systèmes de climatisation.

L'opération de réparation a touché plusieurs services névralgiques du CHU d'Annaba, dont, entre autres, le Centre de Lutte Contre le Cancer (CAC), les services de réanimation et d'anesthésie ainsi que ceux des services de chirurgie plastique et des grands brûlés de l'hôpital Ibn Sina. Les équipements du système de climatisation étaient à l'arrêt

dans ces services dont les patients sont classés vulnérables en raison de leur pathologie grave. La remise en état et en service du système de climatisation témoigne de la volonté de la direction du CHU d'Annaba d'assurer les meilleures conditions de prise en charge des malades.

Il en est de même pour l'hôpital pédiatrique «Sainte-Thérèse», dont le service de réanimation médicale a également bénéficié de la réhabilitation de son système de climatisation. Les mêmes travaux ont été enregistrés dans le service des maladies du sang en mode diurne au niveau de l'hôpital Dorban. Par ailleurs, une vaste opération pour les équipements Steri-Bloc de la maternité, utilisés pour la stérilisation et la ventilation des salles d'opération, a également été engagée

dans le cadre de cette campagne. Les unités de laboratoire, le service de dermatologie et le service d'imagerie médicale ont reçu des systèmes de climatisation après avoir été réhabilités.

Cette campagne, lancée par la direction générale du CHU d'Annaba, et qui se poursuit encore, vise à garantir un environnement de soins sain et confortable pour les patients, ainsi que pour le personnel médical et paramédical du Centre hospitalier. Il convient de noter que le coût de la réhabilitation du système de climatisation de l'ensemble des services relevant du CHU a épargné à la trésorerie de l'établissement l'achat de nouveaux équipements, alors que les anciens ont encore une longue durée de vie.

SOFIA C.

GUELMA

Vers la mise en service de 10 nouveaux établissements scolaires

Dix nouveaux établissements scolaires seront mis en service à la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 dans nombre de communes de la wilaya de Guelma, a indiqué dimanche, le wali, Mme Houria Aggoune. Présidant l'examen par le conseil exécutif local du dossier des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, la même responsable a précisé que ces nouveaux établissements sont cinq groupes scolaires, quatre Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) et un lycée. Deux de ces groupes scolaires de catégorie D (douze classes) seront ainsi ouverts au pôle urbain H'djar Mengoub de la commune de Belkheir, un autre de même catégorie à la cité Ain Defla du chef-lieu de wilaya, tandis que deux autres groupes de catégorie B (six classes) seront mis en exploitation à la cité Sidi Mohamed de la commune de Bouchegouf et dans la commune de Bouhachana, a encore précisé la cheffe de l'exécutif local. Les quatre établissements nouveaux du palier moyen se

répartissent sur les communes de Guelma, Oued Zenati, Dahouara et El Fedjoudj, alors que le nouveau lycée sera ouvert dans la ban-

lieue Nord de la ville de Guelma, selon la même responsable. Les travaux d'entretien et de réhabilitation sont d'autre part en cours dans

11 lycées et 9 CEM de la wilaya, a ajouté Mme Aggoune.

APS

TIZI-OUZOU

Ouverture et aménagement de près de 680 km de pistes forestières

Des travaux d'ouverture et d'aménagement de 679,6 km de pistes forestières ont été réalisés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre des actions préventives des incendies relevant du programme de la Conservation des forêts, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution. Sur ces travaux réalisés, 575 km de pistes forestières ont été ouvertes ou aménagées dans le cadre du «Contrat-programme 2020/2024». L'aménagement de pistes a porté sur un linéaire total de 381 km. Pour les 194 km restants, il s'agit de l'ouverture de nouvelles pistes,

a-t-on souligné. Ces opérations exécutées rentrent dans le cadre d'un programme totalisant 386 km d'aménagement de pistes et 237,4 km d'ouverture de pistes en cours de réalisation, a observé la même source. A cela s'ajoutent les opérations inscrites dans le cadre du programme d'équipement 2022 portant sur l'aménagement de 113,9 km de pistes forestières et dont 82,1 km ont été réalisés, le reste étant en cours, et l'ouverture de 22,5 km de pistes dont 20,5 km ont été déjà ouvertes, a-t-on indiqué. Par ailleurs, au titre des mêmes actions préventives, et particulièrement

l'ouverture et l'aménagement de voies d'accès en vue de faciliter l'intervention des moyens de lutte en cas de déclenchement d'incendies, un autre programme est en cours d'exécution à travers la wilaya, selon la conservation. Il s'agit du programme financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) portant sur l'aménagement de 50,5 km de pistes rurales et l'ouverture de 37 km de pistes rurales également au profit de 11 communes et qui est en cours d'exécution.

APS

Project Syndicate POUR 

Naviguer dans les marchés financiers turbulents d'aujourd'hui



Les marchés financiers sont minés par les bulles. (Photo DR)

Les signes de bulles émergentes sur les marchés financiers sont clairs à voir. Ce qui importe – comme nous l'avons vu après 2007 – c'est de savoir si une bulle éclatée déclenche une réaction en chaîne qui saperait la croissance pendant des années par la suite.

PAR DAMBISA MOYO

Les signes de bulles émergentes sur les marchés financiers sont clairs à voir. L'indice Dow Jones a récemment dépassé les 40 000 pour la première fois, et le FTSE 100 britannique et le CAC 40 français ont également atteint de nouveaux sommets. Les ratios cours/bénéfice futurs aux États-Unis se négocient à un multiple d'environ 25 – bien au-dessus de la moyenne historique de 16 – et ces valorisations élevées ont persisté malgré des taux d'intérêt supérieurs à 5 %.

De telles tendances justifient certainement les inquiétudes concernant de nouvelles bulles boursières. Mais toutes les bulles ne se valent pas, et seules certaines posent problème pour l'économie au sens large. Ce qui importe – comme nous l'avons vu après 2007 – c'est de savoir si une bulle éclatée déclenche une réaction en chaîne qui saperait la croissance pendant des années par la suite.

D'un point de vue d'investissement, deux facteurs peuvent fournir un avertissement précoce sur le lieu et le moment où une bulle pourrait éclater, et s'il sera suivi d'une correction du marché ou d'une crise économique plus large. Le premier est la valeur intrinsèque ou sous-jacente d'un actif (qu'il soit productif ou non productif) ; et le second concerne la manière dont cet actif est financé (soit par des fonds propres, de la trésorerie ou un degré important de levier).



Dambisa Moyo, économiste internationale, est l'auteur de quatre livres à succès du New York Times, dont *Edge of Chaos: Why Democracy Is Failing to Deliver Economic Growth – and How to Fix It* (Basic Books, 2018).

Avec ce cadre à deux facteurs, nous pouvons évaluer quatre types de bulles. La première – et la moins dangereuse pour l'économie au sens large – implique un actif productif principalement financé par des fonds propres ou des liquidités d'investisseurs. Pensez à un investissement en actions dans une entreprise de télécommunications ou de câble à large bande. Si la bulle éclate, le capital perdu sera largement contenu ou limité parmi les investisseurs directs (ceux détenant l'action), sans beaucoup de répercussions sur l'économie au sens large. De plus, les entreprises de télécommunications/câbles détiennent des actifs tangibles avec une valeur intrinsèque, ce qui limite à la fois le risque de baisse et représente un potentiel de hausse lorsque l'économie se redresse.

La deuxième catégorie est une bulle d'actifs productifs financée par la dette, comme lorsque les entreprises contractent des dettes pour financer leurs opérations ou rester en activité. Dans ce cas, une bulle éclatante peut avoir des implications systémiques, car de grandes pertes se répercuteront à travers le système bancaire ou les marchés de capitaux, ralentissant finalement la reprise économique à mesure que les institutions financières absorberont leurs pertes et réduiront les prêts. Cependant, les pertes pour l'économie seront limitées, car ce scénario implique toujours des actifs productifs.

Dans le troisième scénario, les actifs non productifs sont financés par des fonds propres ou de la trésorerie, comme dans le cas de nombreux investissements en cryptomonnaies. Ici, l'actif sous-jacent est non productif dans le sens où il ne générera pas de flux de trésorerie futurs. S'il perd de la valeur, il n'y a aucune base fondamentale – commerciale ou financière, comme des actifs tangibles – à partir de laquelle il peut se redresser. Mais comme dans la première catégorie, le financement par fonds propres ou trésorerie implique que les répercussions seront contenues. Cela nous amène aux actifs non productifs financés par la dette. L'exemple principal est la crise des subprimes qui a éclaté en 2008-09. Un excès de logements signifiait que l'actif sous-jacent était non productif – les maisons inoccupées ne généreront pas de flux de trésorerie futurs – et

la manière de financer par les marchés hypothécaires et de la dette signifiait que l'effondrement des prix des maisons déclencherait une réaction en chaîne.

Dans les marchés financiers d'aujourd'hui, on peut trouver des poches d'actifs hautement endettés et, sans doute, non productifs. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que beaucoup d'entre eux échappent à la surveillance réglementaire. Par exemple, environ 70 % des prêts et hypothèques à effet de levier aux États-Unis sont maintenant détenus dans le secteur bancaire parallèle, où les institutions contractent des dettes et fournissent des financements sans être soumises aux réglementations bancaires traditionnelles, et sans recours aux facilités de sauvetage fédérales d'urgence en cas de manque de liquidités ou d'insolvabilité.

Ces investissements comportent évidemment des risques en raison de leur exposition à la dette, et il reste incertain s'ils sont soutenus par des actifs productifs ou non productifs. Parce qu'ils se trouvent dans le secteur bancaire parallèle, il y a beaucoup moins de visibilité concernant la structure du capital (la nature et les sources du capital utilisé pour financer les investissements). Plus précisément, nous ne savons pas si les investissements sont financés par effet de levier ou par des économies accumulées au fil du temps. De plus, si une entreprise a contracté une dette, il est difficile pour les outsiders, y compris les régulateurs, de discerner à quel point l'actif est endetté. Alors qu'une perte subie par quelqu'un qui a utilisé des économies accumulées n'aura qu'un effet limité sur l'économie au sens large, les pertes subies sur de l'argent « emprunté », en particulier avec un fort effet de levier, pourraient s'avérer contagieuses.

Un système avec une faible visibilité sur les sources et les formes de capital sous-jacentes à de nombreux investissements est un système risqué. Un examen plus attentif des actifs non productifs et endettés est crucial pour éviter une crise financière.

Les Jeux olympiques de Paris : la dérive russophobe

Les Jeux olympiques de Paris ont débuté ce 26 juillet 2024 pour le plus grand bonheur des amateurs du sport de tous horizons qui préfèrent, à juste titre et pour ne pas gâcher l'ambiance de fête, fermer les yeux sur les scandales et le chaos sans précédent accompagnant la période de préparation de l'ouverture des actuels Jeux et de les ignorer en se concentrant sur les compétitions sportives qui se tiendront dans la capitale française jusqu'au dimanche du 11 août 2024.

PAR OLEG NESTERENKO

En laissant les fans de sport savourer le retour de l'événement qu'ils attendaient depuis trois ans, je ne peux, toutefois, ne pas me tourner vers ceux qui ont tendance à préférer la vision de l'ensemble des processus qui se déroulent dans l'époque que nous vivons, au lieu de se contenter de la consommation insoucieuse et agréable de ce qui leur est servi sur un plateau, sans examiner la qualité et la propreté de la table sur laquelle ce dernier est posé.

Je préfère laisser les autres commenter les graves dérives qui sont devenues une normalité durant les préparatifs des JO de Paris et dire quelques mots sur un autre aspect de l'événement qui sera lourd de conséquences : l'excès de la russophobie qui est devenue un synonyme de la compétition olympique de ce jour.

Les réalités du CIO

En 1925, lors du Congrès olympique qui s'est tenu à Prague, Pierre de Coubertin, le père-fondateur des Jeux Olympiques (JO) contemporains, a déclaré concernant les JO : « Tous les peuples y doivent être admis sans discussion, de même que tous les sports y doivent être traités sur un pied d'égalité sans souci des fluctuations ou des caprices de l'opinion ».

Le grand principe fondateur des Jeux Olympiques sur la participation inconditionnelle de tous les peuples dans l'événement, le principe sans lequel l'existence même de cette grande initiative sportive perd son sens – ce principe est



Oleg Nesterenko, Président du CCIE (www.c-cie.eu) (Ancien directeur de MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

non seulement bafoué, mais tout simplement méprisé par l'actuel Comité international olympique (CIO) qui a totalement oublié le rôle qui est le sien.

Quelle est la réelle raison de la mutation malsaine que le CIO a subie ? La réponse est simple. Aujourd'hui, ce Comité est totalement dominé par les lobbies des puissances occidentales qui l'ont transformé en simple exécutant de la volonté politique de ses commanditaires, en pervertissant le plus grand événement sportif international, sain autrefois, en une simple tribune de leur propagande.

La domination occidentale des JO via le CIO par le bloc Occidental n'est guère une supposition, mais un fait concret : sur les 206 pays-participants aux JO, seules 106 personnes constituent le Comité Olympique, dont 54 – la majorité – sont les représentants des intérêts de l'Occident collectif, dont l'ensemble des populations est inférieur à 20% de la population mondiale. En ce qui concerne la Fédération de Russie, la Chine, l'intégralité du continent africain et l'intégralité de l'Amérique latine – tous ces pays et continents qui constituent la majorité écrasante de la population de la terre n'est représentée que par 32 membres, soit moins de 1/3 des voix de votes.

CIO et ses dérives russophobes

Dès le début de l'offensive militaire de Moscou contre les intérêts du bloc de l'OTAN sur le territoire ukrainien, les décideurs occidentaux ont ordonné au CIO d'entreprendre une série de répressions à l'encontre de la Fédération de Russie, ce qui a été promptement réalisé et mis en avant en tant qu'un des éléments dans le cadre du grand tableau de la propagande déclenchée par le camp « atlantiste » contre son adversaire politico-militaire russe.

Le Comité « international » olympique a réprimé non seulement le droit souverain des sportifs russes de concourir sous leur drapeau national, mais en plus les a autorisés à participer aux JO uniquement en tant qu'athlètes neutres, sans représenter leur pays.

En tant que condition supplémentaire additionnelle, le non-soutien de l'opération militaire russe, soit la non-opposition à la politique du bloc de l'OTAN a été requise auprès de chaque participant potentiel originaire de la Russie. Tous ceux qui ont refusé de se plier à chacune des conditions politiques exposées ont été interdits de facto de participer aux JO. Quasiment l'intégralité des sportifs de l'équipe olympique russe, dont un grand nombre déjà médaillés olympiques, a refusé personnellement de participer à

ce championnat de la russophobie orchestré par des puissances ennemies. Seuls 15 sur plus de 200 athlètes prendront part aux JO de Paris sous une bannière neutre.

De ce fait, il est à souligner que l'intégralité des résultats des JO de Paris 2024 seront complètement faussés suite à l'absence d'un grand nombre d'athlètes qui auraient eu d'énormes chances de recevoir de nouvelles médailles. Les médailles seront donc attribuées à des compétiteurs plus faibles – l'ensemble de l'événement ne devient qu'une triche légalisée à l'examen.

Sans entrer dans les détails de la guerre en Ukraine qui est un autre sujet et dont la réalité est très éloignée des narratifs mensongers propagés par le bloc politico-militaire occidental, cela étant et quoi qu'il en soit, en mettant des parallèles on ne peut ne pas constater que l'histoire ne se souvient pas de l'exclusion des athlètes américains, notamment lors des jeux olympiques d'Athènes en 2004, après que leur pays d'origine ait perpétré un gigantesque massacre des populations et des crimes contre l'humanité lors de l'Invasion et la destruction de l'Irak en 2003. Ni des athlètes anglais et français lors des JO de Londres en 2012, à la suite de la destruction en 2011 de la Libye et de l'avenir de son peuple perpétrée par la France et le Royaume-Uni, en premier lieu à la demande de leur tuteur outre-Atlantique.

De même pour les athlètes d'Israël : ils n'ont pas eu le moindre dérangement de la part du CIO à la suite de l'action de leur pays vis-à-vis de Gaza et dont je vais revenir plus loin sur la situation de l'équipe olympique israélienne dans le cadre des JO de Paris.

Aujourd'hui, la guerre en Ukraine, dorénavant perdue par le bloc Occidental face à la Fédération de Russie, ce dernier observant l'agonie de sa créature qui est le régime de Kiev, pousse le CIO à la bassesse d'une revanche d'impuissance qui s'est traduite par une répression supplémentaire : l'interdiction pure et simple aux sportifs russes admis sous bannière neutre aux JO de Paris de participer à la parade sur la Seine avec les autres délégations lors de la cérémonie d'ouverture.

Étant donné qu'il s'agit de sportifs en tant que personnes physiques qui se sont déjà pliés à des conditions discriminatoires du CIO à l'encontre de leur pays, l'interdiction de leur participation à la cérémonie d'ouverture ne peut en aucun cas être traitée judiciairement autrement que sous l'angle de la discrimination par une personne morale vis-à-vis de personnes physiques sur la base de leur origine. J'aimerais rappeler aux responsables (irresponsables, pour être plus précis) concernés du prétendu pays du respect des

droits : ce méfait constitue une grave violation directe, assumée et affichée de la Loi 225-1 de la section I « Des discriminations » du chapitre V « Des atteintes à la dignité de la personne » du livre II « Des crimes et délits contre les personnes » du Code pénal de la République française.

La flagrance de ces constats est plus que parlante et le monde non Occidental en tire ses conclusions propres et prend ses dispositions dans la construction du monde de demain.

Les JO et la dégénérescence morale de la classe politique française

Sans avoir à citer l'intégralité des dérives immorales de la quasi-totalité des représentants de l'actuelle classe politique française, arrêtons-nous sur un échantillon tout à fait représentatif de ce dernier, qui est Madame Anne Hidalgo, la mairesse de la ville de Paris.

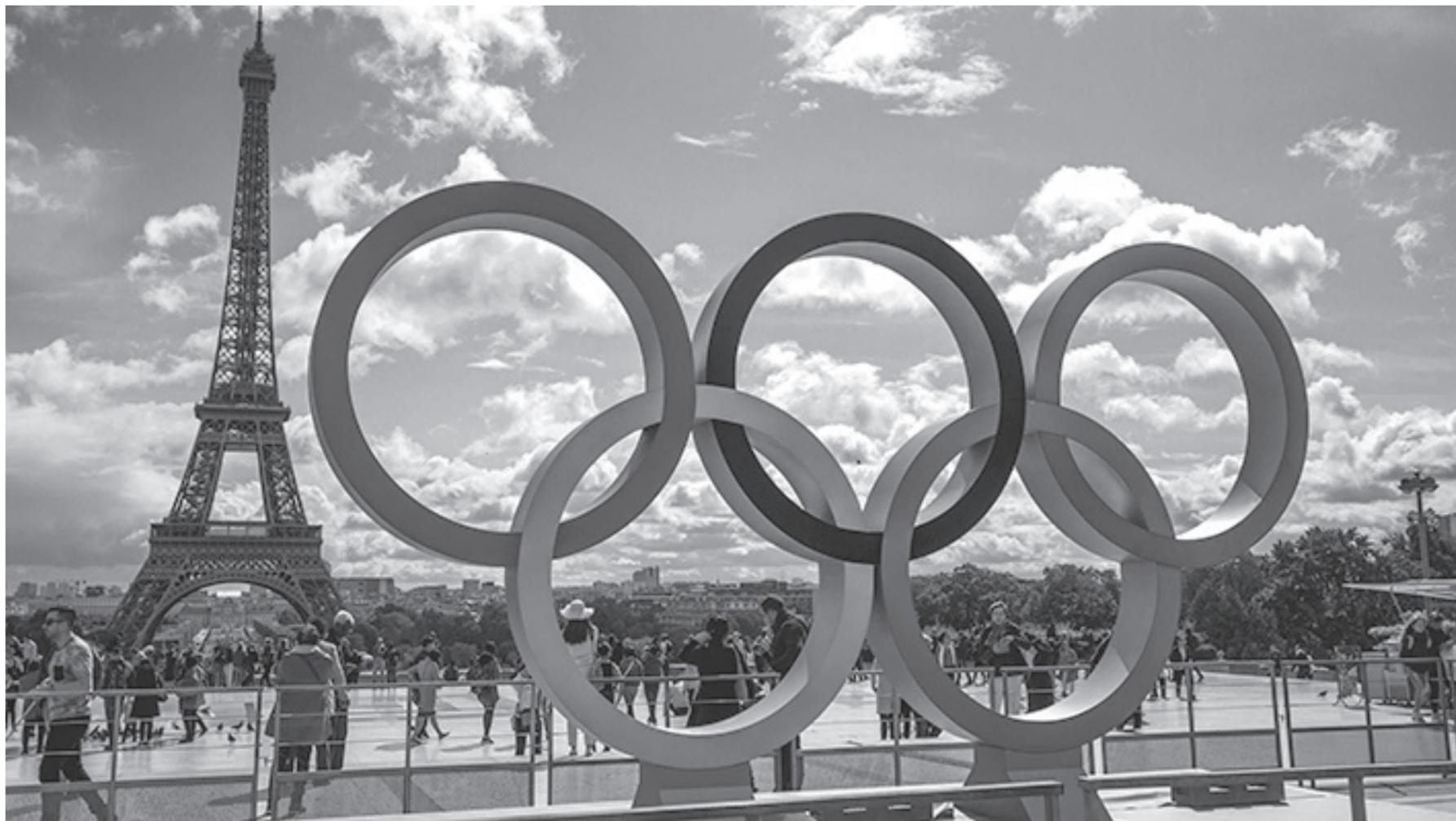
En surfant sur la vague de la propagande étatique russophobe, afin de gagner des points politiques auprès de la masse électorale formatée et endoctrinée par des mass-médias, c'est déjà début avril 2024 que cette dame a fait connaître sa position russophobe vis-à-vis des futurs JO : « Je veux dire aux athlètes russes et biélorusses qu'ils ne sont pas les bienvenus à Paris ».

Enfin, il se peut que je me trompe sur les penchants russophobes de la mairesse Anne Hidalgo et qu'elle ne produit ce type d'immenses déclarations que juste pour détourner l'attention des habitants des graves problèmes de la ville, que cette dame, aussi étonnant que cela puisse paraître, est sensée administrer.

En ne parlant que des soucis municipaux les plus inoffensifs et en ne mentionnant même pas la célèbre invasion des punaises dans les lits des Parisiens, il ne serait pas de refus que quelqu'un de l'entourage politique de cette personne lui rappelle que, notamment, la population des rats-porteurs de maladies contagieuses au sein de sa commune est aujourd'hui largement supérieure au nombre même des habitants. Qu'on lui rappelle également qu'il est impossible de marcher sur ses trottoirs sans mettre les pieds, l'un après l'autre, dans les excréments des chiens qui, depuis longtemps, sont devenus l'une des attractions touristiques les plus remarquées de la ville de Paris.

Au lieu de jouer à la grande politicienne soucieuse de la victoire de la prétendue lumière face à l'obscurité, Madame Hidalgo devrait plutôt s'occuper de son travail pour lequel elle perçoit un salaire tout à fait confortable payé par les contribuables : nettoyer les trottoirs des excréments.

Pour ma part, j'aimerais lui rap-



Les Jeux de Paris sont marqués par de nombreuses polémiques. (Photo DR)

peeler un autre fait la concernant. Madame Anne Hidalgo ou, plus exactement, Ana Maria Hidalgo Aleu, étant citoyenne du Royaume d'Espagne, connaît très mal non seulement son histoire, mais l'histoire tout court.

Notamment, durant les Jeux Olympiques de Berlin qui se sont tenus en 1936, sous le IIIe Reich, même un personnage comme Adolf Hitler ne s'est jamais permis de prononcer un seul mot désobligeant ou discriminatoire vis-à-vis de ne serait-ce qu'un seul athlète d'un des pays participants aux JO. Et ceci malgré sa détestation personnelle viscérale et sa considération d'un grand nombre d'entre eux en tant que « sous-hommes et animaux à éliminer ».

Pendant le déroulement des jeux, Adolf Hitler a même fait passer une circulaire de l'interdiction de l'affichage et de l'application de sa politique raciale (lois raciales de Nuremberg de septembre 1935) sous peine de poursuites pénales, afin de ne pas froisser la sensibilité des étrangers inhabités aux « nouveautés » développées sous le Reich et de ne surtout pas provoquer le moindre incident international.

Il n'est également pas à négliger que le début des Jeux olympiques de Berlin a eu lieu à la 3e semaine de la guerre civile sanguinaire en Espagne – pays natal de la maîtresse de Paris – dont l'Allemagne était déjà en train de prendre ses positions et dispositions en tant qu'ennemi de certains pays, dont les athlètes étaient présents aux JO à Berlin. Mais à aucun moment les sportifs étrangers n'ont aperçu la moindre hostilité de la part du pays-organisateur, même si ce dernier était une dictature sanguinaire nazie.

L'analyse comparative de la rhétorique du mois d'avril 2024 d'Ana Hidalgo, fière représentante et porte-parole de la classe politique française dans le cadre des JO de

Paris, avec celle du mois d'août 1936 d'Adolf Hitler, le chancelier du IIIe Reich, ne peut que laisser perplexe, car son résultat est tout à fait en défaveur de l'actuelle occupante de l'Hôtel de Ville de Paris.

La politique des « deux poids, deux mesures »

En mettant de côté l'inacceptabilité des abus commis tant par le Comité international olympique (CIO) régi par des forces occidentales que par les représentants politiques du pays-organisateur qui est la France, une autre question se pose.

Comment cela se fait qu'en face de la répression sans précédent de l'équipe olympique russe pour des raisons plus que discutables – l'équipe olympique israélienne, quant à elle, ne connaît même pas le soupçon du début de problèmes similaires sur le sol du pays des fromages ?

C'est exactement le contraire qui arrive : de même que le Congrès des Etats-Unis d'Amérique a applaudi récemment debout Benjamin Nétanyahou, le Premier ministre d'Israël, les hauts représentants du pouvoir actuellement installés en France ont mis un effort tout particulier, assumé et affiché non seulement dans la protection de l'équipe olympique hébraïque – ce qui est tout à fait normal – mais en plus et, surtout, dans la négation du grand massacre de masse de la population civile de Gaza perpétré d'une manière assumée et préméditée par les forces armées israélienne.

Ni les nombreuses résolutions de l'ONU, ni les très graves accusations de génocide à l'encontre d'Israël, ni les initiatives de la Cour Pénale Internationale (CPI) tant chérie et applaudie par l'ensemble du monde Occidental, dont la France, au moment du lancement des poursuites contre le président de la Fédération de

Russie Vladimir Poutine (voire mon analyse « Le « tribunal pour l'Ukraine » ou la chasse aux sorcières à l'occidentale », démontrant juridiquement l'absurdité et la totale illégalité de l'initiative de la CPI à l'encontre de V. Poutine) – aucun de ces éléments n'a créé la moindre réflexion dans le camp irresponsable de la Macronie qui pourrait mener à la modération de la France en tant qu'ennemi du peuple de Gaza et, par la même occasion, de l'ensemble du monde arabo-musulman.

L'idée de l'interdiction par le ministère de l'Intérieur de l'affichage du drapeau palestinien lors du passage de la flamme olympique (à Vitry-sur-Seine) a sans doute été considérée comme très lumineuse par certains. Le fait que la Palestine soit représentée en tant qu'Etat par son équipe sportive aux Jeux olympiques de Paris 2024 n'a guère effleuré les esprits des auteurs irresponsables de cette gravissime discrimination du peuple-victime de massacre à des proportions industrielles.

De leur côté, les athlètes russes se sont vus privés non seulement de leur droit absolu du port du drapeau national et de la participation dans l'ouverture des JO de Paris – ce qui est une totale aberration politique – mais même de l'assistance par leur propre ambassade, en cas de besoin, via le refus officiel de la délivrance de l'accès aux espaces des jeux à des représentants du corps diplomatique russe en France, ce qui est une procédure normale, pratiquement obligatoire durant la tenue de chaque JO dans le monde. Une mesure de grande discrimination jamais vue dans les 128 ans d'existence des Jeux Olympiques contemporains a été mise en place par les autorités irresponsables du pays d'accueil des JO sans la moindre réflexion derrière sur la gravité de la violation des règles régissant la

diplomatie internationale.

De même, à l'opposé des excès du zèle protecteur vis-à-vis de l'équipe sportive juive, il n'est guère étonnant que les autorités françaises « responsables » n'ont pas mis en place même les moindres traces du soupçon des mesures de protection appropriées à des athlètes russes contre d'éventuelles agressions de la part d'extrémistes ultranationalistes ukrainiens, dont la France regorge aujourd'hui au même titre que le reste de l'UE.

Selon mon avis personnel subjectif, les principes fondamentaux des Jeux Olympiques exprimés par Pierre de Coubertin « Tous les peuples y doivent être admis sans discussion » – ces principes sont sacrés et leur profond mépris de la part des actuels « responsables » et organisateurs des JO qu'on observe aujourd'hui est un véritable crime vis-à-vis de l'institution. Un crime lourd de conséquences qui ne se limitera certainement pas qu'à la grave détérioration de l'image de l'événement dans le monde.

JO de Paris – une pierre de plus à l'édifice de l'effondrement de l'Occident

Dans les décennies du passé, la politique étrangère de l'Occident Collectif vis-à-vis du reste du monde était grandement guidée par des principes ayant pour réel objectif final la mise en place des rapports « gagnant-perdant » en sa faveur.

Cela étant, la vraie nature des rapports instaurés était soigneusement dissimulée à l'aide de toute une panoplie d'outils de pression que l'hégémonie économique-militaire occidentale a procurée à sa classe politique qui était, en sa grande partie, porteuse des aptitudes et compétences professionnelles de haut niveau dans son

action du développement et de la consolidation de la domination.

Aujourd'hui, l'hégémonie de l'Occident sur le monde qui a perduré depuis le 15e siècle s'approche de son terme. Et ceci d'une manière indéniable et irrévocable. La situation du camp Occidental est grandement aggravée par la tendance généralisée du grand remplacement des élites politiques porteuses des capacités de vision à long terme et des compétences permettant de le réaliser sur le terrain par celles des activistes-arrivistes. Activistes, dont la plupart sont dépourvus tant de l'aptitude pour les postes occupés que des compétences et de la capacité de vision à long terme qui sont les trois conditions sine qua non pour mener les Etats ailleurs que dans le précipice de la récession et de la décadence.

Les Jeux Olympique que nous vivons aujourd'hui ne sont qu'une scène de plus, parmi tant d'autres qui ont eu lieu ces dernières années, sur laquelle la classe politique actuellement au pouvoir en France, étant tout à fait représentative de l'ensemble de la classe politique du monde Occidental, commet une erreur fatale vis-à-vis de la volonté de la perdurance de l'hégémonie mondiale du camp qu'il représente, en exposant d'une manière ouverte et assumée leur modus operandi qui consiste à l'application des doubles standards, de la politique « deux poids, deux mesures ».

Tel abus ouvert et démesuré de la position de force occidentale qui marche à grands pas vers son annihilation ne fait que creuser davantage le précipice idéologique entre l'Occident collectif et le reste de l'humanité qui tolère de moins en moins les dérives immorales à répétition de ceux qui se positionnent en maîtres. Maîtres, à qui il ne reste plus grand-chose du passé florissant, hormis les démesurées ambitions. **O.N**

Wilaya de Sétif
Daira de Ain Oulmène
Commune de Guellal
N.I.F : 098519489173104 Td : 036/58/92/50

AVIS D'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 en date la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'APC DE GUELLAL informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales. N° 03 /2024 au projet :

Aménagement Routes commune de Guellal.

Lot N°1 Aménagement Routes Village Guenifi .

Lot N°2 Aménagement Routes Village El Maadar .

Public dans les journaux : la sentinelle et دزائر سبور le: 26/05/2024;

Et après la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le: 25/06/2024

propose l'attribution provisoire du l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 03 /2024 suivant le tableau ci-dessous :

Le projet	Entreprise	NIF	Montant en TTC	Délai	Note	Observation
Lot N°1 Aménagement Routes Village Guenifi	EURL S.R INVEST Cite tlidjene Av kerkour Diab N° 58 section 242 - SETIF	001119008925597	6.118.028.00	06 mois	52/70	Moins disant
Lot N°2 Aménagement Routes Village El Maadar	EURL S.R INVEST Cite tlidjene Av kerkour Diab N° 58 section 242 - SETIF	001119008925597	6.790.140.00	06 mois	65/70	Moins disant

Tout soumissionnaire. Contestant ce choix peut introduire un recours au président de la commission des marchés de l'APC DE GUELLAL. Dans un délai de dix (10) jours. de la parution du présent avis dans la presse conformément aux disposition de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

* conformément à l'article 82/04 du même décret tout les soumissionnaire ayant participé peuvent voir les résultats de jugements des plis techniques et financières auprès du bureau des marchés dans un délai de trois (03) jour de la parution du présent avis dans la presse

La Sentinelle du 29/07/2024

ANEP : 2416024324

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية

WILAYA DE MSILA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
N.I.F 09.9028019036617

ولاية المسيلة
مديرية الأشغال العمومية
رقم التعريف الجبائي 09.9028019036617

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Travaux Publics informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°20/2024 paru dans les quotidiens nationaux : " La Sentinelle " le : 04/07/2024 en langue française et « دزائر سبور » le : 08/07/2024 en langue arabe, Dans le cadre du Programme Sectoriel Décentralisé Année 2021 :

Renforcement de la RN70 entre Mguitaa-Ain el Melh et Sidi M'hamed du pk 34+000 au pk 54+000 sur 20 Km.

LOT : Parachèvement du Renforcement de la RN70 du pk 34+000 au pk 54+000 sur 20 Km

La procédure d'évaluation des offres (techniques et financières) faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donnée lieu aux résultats suivants:

Entreprise	Montant du Marché Apres Correction(DA)	Délais	Note Technique /100 points	Offre Financière
SARL EOAT-PRHB Nouvelle Zone Urbaine n° 01 Local 24 -Msila - Gérant : Ouali Hakim NIF : 15328090098748300000	225.961.603.00	08 Mois	92	Qualifié Techniquement et Moins Disant

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'sila, ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de nos services, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

La Sentinelle du 29/07/2024

ANEP : 2416024417

UN BUSINESS C'EST D'ABORD UNE IDÉE,

ENCORE FAUT-IL SAVOIR LA COMMUNIQUER !

M&A CREATIVE

CULTIVEZ VOTRE DIFFERENCE

M&A Creative - Communication & Éditions
5 , Rue Emir El Khattabi - Alger centre
Téléphone / FAX : 021 63 02 20 / 07 70 77 66 92

Email : ma.creative40@gmail.com / Site web : www.macreative2.e-monsite.com

La Sentinelle

Découvrez notre site web

www.lasentinelle.dz/

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

POUTINE AVERTIT

Washington prend le risque d'une nouvelle crise des missiles

Le président russe Vladimir Poutine a prévenu dimanche les Etats-Unis qu'en cas de déploiement de missiles longue portée par Washington en Allemagne à partir de 2026, comme l'ont annoncé les deux pays lors du sommet de l'Otan le 11 juillet, la Russie positionnerait des missiles de portée similaire capables de frapper l'Occident.

Dans un discours prononcé devant des marins à Saint-Petersbourg à l'occasion du jour de la marine, Vladimir Poutine a estimé que les Etats-Unis risquaient, par cette mesure, de déclencher une nouvelle crise des missiles comme à l'époque de la Guerre froide. «Le temps de vol vers des cibles sur notre territoire de tels missiles, qui à l'avenir pourraient être équipés d'ogives nucléaires, sera d'environ 10 minutes», a dit le président russe. «Nous prendrons des mesures similaires de déploiement, en tenant compte des actions des Etats-Unis et de ses pays satellites en Europe et dans d'autres régions du monde», a-t-il ajouté.

Vladimir Poutine a accusé Washington d'alimenter les tensions internationales en transférant également des systèmes de missiles Typhon au Danemark et aux Philippines. «Cette situation rappelle les événements de la Guerre froide relatifs au déploiement de missiles américains de moyenne portée Pershing en Europe», a déclaré le président russe, par allusion à la décision de l'Otan de déployer des Pershing II en Europe de l'Ouest en 1979.

Poutine a aussi indiqué la Russie en était au «stade final» du développement de systèmes de frappe nationaux. «Aujourd'hui, le développement d'un certain nombre de ces systèmes est en phase finale. Nous prendrons des mesures parallèles pour leur déplo-



Le président russe met en garde contre une nouvelle provocation américaine. (Photo DR)

ment, en tenant compte des actions des Etats-Unis, de leurs satellites en Europe et dans d'autres régions du monde», a déclaré Vladimir Poutine.

Le 10 juillet, Washington et Berlin ont annoncé dans

une déclaration conjointe qu'ils commenceraient à procéder à des «déploiements épisodiques» de capacités de missiles de longue portée en Allemagne en 2026. Qualifiant de «notables» les déclarations de Washington et de Berlin sur le déploiement de systèmes américains de missiles de longue portée en Allemagne, Vladimir Poutine a déclaré que ces systèmes seraient capables d'atteindre d'importantes installations russes en «environ 10 minutes».

Vladimir Poutine a accusé les Etats-Unis d'aggraver les tensions liées aux vols de l'aviation stratégique russe, affirmant que Moscou n'avait pas effectué de patrouilles aériennes «loin de ses frontières» depuis l'effondrement de l'Union soviétique. «La Russie pensait alors que cela n'était plus nécessaire : le monde avait changé, la guerre froide appartenait au passé. Cependant, les Etats-Unis n'ont pas répondu à ce geste unilatéral de bonne volonté et ont continué à patrouiller près de nos frontières», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «C'est la raison pour laquelle, depuis 2007, nous avons repris ces vols. Il s'agit d'une réponse à l'activité accrue de l'aviation stratégique et de reconnaissance américaine dans des régions du monde sensibles pour la Russie. Cette mesure vise, entre autres, à assurer la sécurité dans la région Asie-Pacifique.»

R.I. AVEC AGENCES

FORUM DE L'ASEAN

Pékin insiste sur le maintien de la paix, Washington renforce les alliances militaires

Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a appelé samedi les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) à rester attachés à la vision de la paix et à la voie de l'organisation pour maintenir la paix et la stabilité régionales. Il a fait ces remarques lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du 3^e Forum régional de l'ASEAN (ARF) à Vientiane (Laos) qui préside actuellement l'ASEAN. M. Wang, également membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), a souligné, lors de la réunion, que «le monde actuel est marqué par des turbulences et le chaos, avec des conflits régionaux prolongés, des confrontations géopolitiques

accrues et des défis sécuritaires émergents tels que le changement climatique, le terrorisme et la cybersécurité». «L'unilatéralisme et la mentalité de la guerre froide progressent, et les petits cercles militaires et de sécurité se multiplient», a-t-il déclaré. M. Wang a souligné la nécessité de «prendre en compte les intérêts et les aspirations de toutes les parties et de poursuivre une sécurité commune, globale, coopérative et durable». En parallèle, les Etats-Unis ont annoncé dimanche le renforcement de leur dispositif militaire au Japon afin de renforcer la coordination entre les forces des deux pays. Cette annonce est intervenue à la suite d'entretiens de sécurité entre le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, le

secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin et leurs homologues japonais respectifs, Yoko Kamikawa et Minoru Kihara. Le commandement militaire américain au Japon (US Forces Japan) va devenir un «état-major conjoint avec des missions plus larges et des responsabilités opérationnelles», a déclaré Lloyd Austin. Dans un communiqué commun, les ministres de la Défense des deux pays ont déclaré que la nouvelle structure de commandement américaine serait mise en place parallèlement à la création par le Japon d'un état-major conjoint de ses propres forces d'ici mars 2025.

R.I.

BANGLADESH

Les étudiants menacent de reprendre les manifestations

Au Bangladesh un groupe d'étudiants a menacé hier de reprendre les manifestations dès lundi, après plusieurs jours de troubles meurtriers, si ses leaders emprisonnés n'étaient pas libérés. Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait au moins 205 morts dans le pays d'Asie du Sud la semaine dernière, selon un décompte de l'AFP à partir des données de la police et des hôpitaux. Le ministre de l'Intérieur, Asaduzzaman Khan, a affirmé de son côté que 147 personnes avaient été tuées, donnant ainsi le premier bilan officiel, tandis qu'«Étudiants contre la discrimination, l'organisation à l'initiative des protestations, a recensé 266 victimes. Selon M. Khan, la police du Bangladesh a fait preuve de retenue mais a été «forcée d'ouvrir le feu» sur des manifestants pour tenter de protéger des bâtiments gouvernementaux. «Malgré le meurtre de leurs collègues», les policiers «ont fait preuve d'une patience extrême», a affirmé M. Khan dimanche devant des journalistes. «Mais quand ils ont vu que les bâtiments ne pouvaient être protégés, les policiers ont été forcés d'ouvrir le feu», a-t-il ajouté. La police a arrêté des milliers de manifestants, dont plusieurs leaders étudiants après des protestations contre les quotas d'embauche dans la fonction publique. Après un moratoire d'une semaine du mouvement face aux violences, les membres d'Étudiants contre la discrimination ont déclaré dimanche qu'ils reprendraient les manifestations lundi si leurs dirigeants ne sont pas libérés.

Trois dirigeants du groupe étudiant, Asif Mahmud, Nahid Islam et Abu Baker Majumder, ont été sortis vendredi de l'hôpital et emmenés par des policiers en civil. Le ministre de l'Intérieur

a indiqué vendredi soir qu'ils avaient été transférés pour «leur propre sécurité». La police a affirmé dimanche à l'AFP que deux autres personnes avaient été mises en détention - selon un activiste d'Étudiants contre la discrimination, trois personnes supplémentaires ont été emmenées. La semaine dernière a été marquée par l'incendie de bâtiments gouvernementaux et de postes de police à Dacca, ainsi que par de violents affrontements de rue entre manifestants et police anti-émeute ailleurs dans le pays. Le

gouvernement de la Première ministre Sheikh Hasina a déployé des troupes, instauré une coupure nationale d'internet et un couvre-feu pour rétablir l'ordre. Le couvre-feu restait en vigueur dimanche, mais il a été progressivement assoupli au cours de la semaine, signe que le gouvernement considère que l'ordre a été en grande partie rétabli. Le ministre des Télécommunications Zunaid Ahmed Palak a annoncé dimanche le rétablissement de l'internet mobile dans l'après midi, après plus d'une semaine de blocage. Les

connexions pour l'internet fixe avaient été rétablies mardi. La contestation a commencé après la réintroduction en juin d'un régime réservant à certains candidats plus de la moitié des emplois de la fonction publique, dont près d'un tiers aux descendants d'anciens combattants de la guerre d'indépendance du Bangladesh. La Cour suprême a réduit dimanche le nombre des postes ainsi réservés, mais les manifestants veulent que ce système soit aboli.

R.I. AVEC AGENCES

IRAN

L'ayatollah Ali Khamenei entérine l'élection de Massoud Pezeshkian

Une exposition individuelle des œuvres du plasticien, Madjid Guemroud, consacrées à la promotion des valeurs du dialogue entre les cultures et les peuples à travers l'art, a été inaugurée mercredi à Alger. Accueillie à la galerie Aïcha Haddad, cette exposition intitulée «Dialogue des civilisations», propose une quarantaine de toiles de l'artiste, axées autour de la thématique du dialogue des cultures et des civilisations. Mettant en avant l'humain dans son environnement socioculturel africain et méditerranéen, ses toiles créent une dynamique à travers une composition des couleurs et des formes, judicieusement choisies. Connu pour son penchant pour l'abstrait,

l'artiste adopte le signe et les symboles comme éléments figuratifs pour matérialiser l'interaction culturelle et linguistique entre les habitants de la Méditerranée, particulièrement les Africains. Dans une nouvelle figuration, Madjid Guemroud revisite le signe à travers une série de trois tableaux consacrés à l'interaction linguistique mutuelle en Algérie, représentée par des lettres de l'alphabet arabe et amazigh (Tifnagh) dans une composition dynamique soutenue par un contraste «élevé» de couleurs. «Je créé un dynamisme dans mes toiles à travers des silhouettes, symboles, formes et le contraste de couleurs pour illustrer la diversité, l'interaction mutuelle et le dialogue entre les cultures et les

peuples», explique l'artiste. C'est le cas dans cette toile intitulée «Vacarme», chargée de symboles, de formes et de couleurs pour mettre en mouvement deux musiciens sur scène. Diplômé de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger, Madjid Guemroud, 64 ans, expose depuis près de quarante ans, dans plusieurs galeries en Algérie et à l'étranger. Ses œuvres, chargées de signes et de symboles, reflètent les références culturelles et identitaires de la société algérienne. Organisée par l'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, l'exposition «Dialogue des civilisations» est visible jusqu'au 4 août prochain à la galerie Aïcha Haddad.

APS

12^e ÉDITION DU FICA

Les inscriptions ouvertes

Dans un effort continu pour promouvoir le cinéma engagé et soutenir la diversité culturelle, les autorités algériennes annoncent l'ouverture des inscriptions pour la 12^e édition du Festival International du Cinéma d'Alger (FICA). Cet événement, prévu du 24 au 30 novembre 2024, s'affirme comme une plateforme majeure pour les œuvres cinématographiques porteuses de messages forts.

Le Commissariat du Festival, dans un communiqué publié samedi, a souligné l'engagement renouvelé des pouvoirs publics envers le septième art, en particulier les productions qui abordent des thématiques sociales et politiques importantes. «

Cette année, le FICA prend une dimension particulière en mettant à l'honneur le cinéma palestinien. Face à la situation actuelle en Palestine, le festival prévoit des activités et des événements spéciaux dédiés aux cinéastes palestiniens et à leurs œuvres. Cette initiative témoigne de l'engagement de l'Algérie à utiliser le cinéma comme outil de sensibilisation et de solidarité internationale. Au cœur de cette édition, le FICA place la Palestine et son cinéma sous les projecteurs. Le festival prévoit une série d'activités et d'événements spéciaux mettant à l'honneur le cinéma palestinien



Un festival qui célèbre les œuvres cinématographiques distinctives. (Photo DR)

et ses figures emblématiques. Le FICA offre une tribune aux voix souvent marginalisées, permettant aux cinéastes de partager des récits uniques et de sensibiliser le public à diverses réalités sociales et politiques. Le festival réitère son engagement à «attirer des œuvres cinématographiques distinctives et à offrir une expérience cinématographique unique célébrant la diver-

sité culturelle». Cette volonté se reflète dans la sélection variée des films, représentant des voix et des perspectives du monde entier. Le succès croissant du FICA, qui en est à sa 12^e édition, illustre l'investissement constant des autorités algériennes dans la promotion du cinéma engagé. L'édition précédente avait vu la participation de 60 films, dont 25 en compétition officielle,

attestant de l'attrait international grandissant du festival. Les cinéastes du monde entier sont invités à soumettre leurs œuvres via le site officiel du festival (<https://ficadz.com/wp/>) jusqu'au 27 août. Cette large ouverture aux productions internationales souligne la volonté de l'Algérie de se positionner comme un carrefour du cinéma engagé à l'échelle mondiale.

En organisant cet événement annuel depuis 2011, l'Algérie réaffirme son rôle de promoteur du cinéma comme vecteur de changement social et de dialogue interculturel. Le FICA s'impose ainsi comme un rendez-vous incontournable pour les cinéastes et les amateurs de films qui cherchent à faire entendre leur voix sur les grands enjeux de notre temps. **R.C.**

AFRIQUE DU SUD

L'Unesco ajoute les « sites Nelson Mandela » au patrimoine mondial

Les 14 sites regroupés sous l'intitulé « Droits de l'homme, libération et réconciliation : sites de mémoire de Nelson Mandela » ont été ajoutés samedi à la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Parmi les sites d'Afrique du Sud qui sont des jalons dans la lutte qui a mis fin à la domination de la minorité blanche, et qui, le lieu d'un massacre à l'époque de l'apartheid et un village où a grandi Nelson Mandela. Le massacre est celui de 1960 à Sharpeville, dans la province du Transvaal, où la police a tué 69 manifestants noirs, dont des enfants, un tournant qui a conduit le gouvernement d'apartheid à interdire le Congrès national africain (ANC) qui gouverne aujourd'hui. Cette nouvelle inscription garantit que

l'héritage de la libération de l'Afrique du Sud et les valeurs qu'elle incarne seront transmis aux générations futures. Quant au village isolé de Mqhekezweni, dans la province du Cap oriental, Mandela y a passé une partie de sa jeunesse. Dans son autobiographie, *Un long chemin vers la liberté*, il explique que c'est là qu'a pris naissance son activisme politique.

La liste comprend aussi notamment l'université de Fort Hare (Cap oriental) où Mandela a étudié, et les Bâtiments de l'Union, dans la capitale Pretoria, où il a prêté serment en tant que premier président élu au suffrage universel, en 1994. Nelson Mandela, décédé en 2013 à l'âge de 95 ans, est devenu le premier dirigeant noir d'Afrique du Sud, quatre ans

après avoir été libéré de prison. Il avait été privé de liberté pendant vingt-sept ans, notamment sur l'île de Robben Island, au large du Cap. L'ajout de ces sites au registre du patrimoine mondial a été décidé lors de la réunion de l'Unesco en cours à New Delhi, qui a également approuvé l'inscription de trois sites sud-africains importants pour la compréhension des origines de l'être humain. Situés dans les provinces du Cap-Occidental et du KwaZulu-Natal, ils « fournissent les traces les plus variées et les mieux préservées connues sur le développement du comportement humain moderne, remontant à 162 000 ans », précise l'Unesco.

R.C.

CINÉMA

Retour de Robert Downey Jr. dans les films Marvel

L'acteur oscarisé Robert Downey Jr. a annoncé samedi au Comic-Con en Californie son retour dans l'univers des super-héros de Marvel, à la grande joie de ses fans, lors d'un événement très attendu et festif, organisé par la franchise lors du grand rassemblement de la culture pop. Harrison Ford et Pedro Pascal rejoindront également Marvel, filiale de Disney, qui a dévoilé samedi soir ses plans pour relancer sa franchise de super-héros qui bat de l'aile, malgré ses 30 milliards de recettes au box-office. Robert Downey Jr., acteur emblématique de l'univers Marvel connu pour son interprétation d'« Iron Man », fera son retour dans la peau d'un personnage diamétralement différent, le Docteur Doom, un méchant issu des bandes dessinées Marvel. Auréolé de l'Oscar remporté cette année pour son rôle dans « Oppenheimer » de Christopher Nolan, le comédien est apparu samedi soir sur la scène du Comic-Con entouré d'un groupe de héros masqués avant de s'avancer et d'annoncer, devant une foule de fans hurlants, son retour dans les films Marvel. «

Nouveau masque. Même tâche. Qu'est-ce que je vous avais dit ? J'aime jouer des personnages complexes », a déclaré l'acteur, qui s'était retiré de l'univers Marvel en 2019, après avoir incarné « Iron Man » dans neuf films. La soirée Marvel s'est ouverte avec des dizaines de chanteurs et danseurs habillés aux couleurs rouge et jaune des super-héros de « Deadpool et Wolverine » sorti ce week-end, qui devrait battre un record au box-office. L'univers Marvel a largement dominé et transformé Hollywood pendant les années 2010. Il a culminé en 2019 avec « Avengers : Endgame », brièvement devenu le film le plus lucratif de tous les temps, avec plus de 2,79 milliards de dollars de recettes mondiales. Mais le grand public semble s'être lassé de ce monde inspiré des bandes dessinées, avec ses intrigues répétitives et sa collection complexe de personnages : parmi les derniers films Marvel, beaucoup ont été des échecs commerciaux.

Le Comic-Con a débuté jeudi avec une projection spéciale de « Deadpool et Wolverine », en présence des acteurs Ryan Reynolds et Hugh

Jackman, accueillis par quelque 6.000 fans hurlants - dont beaucoup étaient vêtus en héros et méchants en spandex - qui avaient gagné à la loterie la possibilité d'assister à la soirée d'ouverture à San Diego, dont les billets sont très convoités. Parmi tous les événements du Comic-Con prévus jusqu'à dimanche, celui de Marvel était incontestablement le plus scruté - les fans ont fait la queue pendant des heures pour pouvoir y assister. Ces dernières années, les fans des films de Marvel ont regretté le départ de personnages emblématiques, à l'instar de l'« Iron Man » de Robert Downey Jr. La franchise de Disney a également été ébranlée par la condamnation pour violences conjugales de Jonathan Majors, qui devait incarner un nouveau super-méchant et a été écarté. Mais la question de son remplacement a visiblement été réglée samedi avec l'annonce du retour de Robert Downey Jr. Les frères Joe et Anthony Russo, qui ont notamment mis en scène « Avengers : Endgame (2019) », feront également leur retour dans l'univers Marvel. Ils réaliseront « Avengers : Doomsday » qui sortira

en mai 2026, et « Avengers : Secret Wars » prévu pour mai 2027. L'an prochain, trois films verront le jour : « Captain America : Brave New World », avec Harrison Ford dans le rôle de Thaddeus Ross, un président américain qui se transforme en Hulk rouge, tandis que « Thunderbolts » et « The Fantastic 4 : First Steps » sont respectivement prévus pour mai et juillet 2025. « Je voulais participer à l'action », a déclaré l'interprète des iconiques Indiana Jones et Han Solo au public du Comic-Con pour expliquer son arrivée dans la franchise Marvel. Plus tôt samedi, le studio Warner, rival de Disney qui dirige les films de super-héros de DC Comics, a offert un aperçu de la série dérivée de Batman, « The Penguin », avec Colin Farrell qui sera diffusée sur HBO le 19 septembre. Au-delà de cette avalanche promotionnelle, le Comic-Con reste surtout pour des milliers de fans l'occasion de se déguiser en personnages de Disney ou en redoutables samouraïs, et de rencontrer d'autres geeks avec qui échanger des bandes dessinées.

AGENCES

JO 2024

Kaylia Nemour brille

La deuxième journée des Jeux Olympiques de Paris 2024 a été marquée par une performance éblouissante de la gymnaste algérienne Kaylia Nemour, ravivant les espoirs d'une première médaille olympique dans la discipline pour l'Algérie.

Kaylia Nemour, 17 ans, a fait sensation lors des qualifications de gymnastique artistique à l'Arena de Bercy. La jeune prodige algérienne s'est brillamment qualifiée pour la finale des barres asymétriques avec un score impressionnant de 15.600 points, se positionnant en tête du classement provisoire. «C'était assez stressant, mais je suis contente de ce que j'ai

fait», a déclaré Nemour après sa performance. Elle a particulièrement brillé aux barres asymétriques, son agrès de prédilection, devançant même la championne du monde en titre, la Chinoise Qiu Qiyuan.

Nemour ne s'arrête pas là : elle est également en lice pour la finale du concours général individuel et pourrait se qualifier au saut. «J'ai tourné avec les meilleures, particulièrement les Américaines et les Chinoises. C'est fou. Je peux encore améliorer des choses en quatre jours», a-t-elle ajouté, laissant entrevoir de belles perspectives pour la suite de la compétition. Dans les autres agrès, la pépite algérienne a réussi à sortir pour la première fois en compétition au saut son Yurchenko double vrilles, qu'elle préparait depuis quelques mois avec une belle note de 14.000, avant de commettre quelques erreurs au sol (13.160 points) et à la poutre (13.200 points). «Je suis un peu déçue, car la poutre avait vraiment bien démarré. Ce sont des choses que je peux améliorer. Je vais tout faire pour faire le meilleur classement possible», a cependant assuré la jeune gymnaste algérienne. Avec sa performance exceptionnelle, Kaylia Nemour ravive

l'espoir d'une première médaille olympique pour la gymnastique algérienne. Son parcours sera suivi de près dans les jours à venir, alors que l'Algérie cherche à marquer ces Jeux Olympiques de son empreinte.

La journée a été contrastée pour le reste de la délégation algérienne. En aviron, Sid Ali Boudina s'est qualifié pour les quarts de finale du skiff messieurs, terminant premier de sa série de repêchage. Il disputera les quarts mardi prochain. Toujours en aviron, Nihad Benhadli a été éliminée en skiff dames, terminant dernière de sa série de repêchage.

En tir sportif, la déception était au rendez-vous avec l'élimination de Koceila Adoul dès les qualifications de l'épreuve de carabine à air comprimé 10 m, se classant dernier des 49 participants. Cette performance fait suite à celle de Samir Bouchireb, éliminé la veille dans l'épreuve du tir au pistolet à air comprimé.

La suite de la compétition s'annonce passionnante pour la délégation algérienne, qui compte sur ses athlètes pour briller sur la scène internationale et faire honneur aux couleurs du pays.

MONCEF DAHLEB



La jeune gymnaste a produit une très belle prestation. (Photo DR)

Grands débuts de la boxe et de l'escrime

Les boxeurs algériens Hadjila Khelif (60 kg) et Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) feront leurs grands débuts aux Jeux olympiques Paris 2024, à l'occasion de la troisième journée prévue lundi, tout comme leurs compatriotes de l'escrime qui seront engagés dans le tableau 64 de sabre féminin et de fleuret masculin. Hadjila Khelif (60 kg), qui affrontera la Serbe Natalia Sharadina pour une place en quarts de finale, est déterminée à jouer les premiers rôles en visant une place sur le podium. «Mon objectif ne se limitera pas seulement à participer, mais je donnerai le maximum lors de ce rendez-vous olympique, et pourquoi pas être couronnée. Mes chances de consécration sont intactes et mon niveau n'est pas vraiment loin des autres boxeuses», a déclaré Hadjila Khelif, la fierté du club de Sidi Ayade à Bejaia. De son côté, Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) aborde sa première participation aux JO avec la ferme intention de passer l'écueil des huitièmes de finale, en défiant le Cubain Erislandy Alvarez Borges. «Tous les boxeurs de ma catégorie ont presque le même niveau. Personnellement, je suis conscient de la responsabilité qui m'attend et, je veux obtenir des résultats positifs et honorer

le drapeau national et ma famille», a-t-il assuré. La troisième journée de compétition verra également l'entrée en lice des sabreuses algériennes Saoussen Boudiaf, Zohra Nora Kehli et Chaima Benabouda, ainsi que le fleuretiste Salim Heroui, pour le compte des tableaux 64 individuels. Boudiaf affrontera l'Ukrainienne Olena Kra-

vatska, alors que Kehli et Benabouda seront opposées, respectivement, à la Tunisienne Yasmine Daghfous et la Kazakhe Aigerim Sarybay. Pour sa part, Salim Heroui croisera le fer avec le Polonais Jan Jurkiewicz. Le responsable de la cellule de communication de la Fédération algérienne d'escrime, Samir Hamoudi, a indiqué que l'objec-

tif des cinq athlètes engagés aux JO est d'atteindre un stade avancé dans les tableaux, même si la mission sera difficile en présence des meilleurs tireurs du monde». En tennis de table, Lynda Loghraibi sera opposée à la Chinoise Meng Chen pour le compte des 32es de finale, alors que véliplanchiste Ramy Boudrouma, dont les courses d'IQ Foil

se déroulent à Marseille, entamera sa deuxième journée de compétition avec quatre courses au programme. Pour sa 15e participation aux Joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 45 athlètes (27 messieurs, 18 dames) dans 15 disciplines sportives. APS

LIGUE 1 MOBILIS

Belaili quitte le MCA

Alors que l'été bat son plein, les clubs de la Ligue 1 Mobilis algérienne sont déjà en pleine effervescence, préparant activement la saison 2024-2025. Entre transferts majeurs, stages de préparation et ambitions continentales, le point sur l'actualité du championnat. Le Mouloudia Club d'Alger, sacré champion d'Algérie 2023-2024 après 14 ans d'attente, fait face à un départ de taille. Youcef Belaili, co-meilleur buteur et meilleur passeur du championnat la saison dernière, quitte le club pour rejoindre l'Espérance de Tunis. Une perte significative pour les «Vert et Rouge», qui devront défendre leur titre sans leur maestro offensif. Malgré ce départ, le MCA se renforce avec l'arrivée de quatre nouveaux joueurs, dont le gardien Toufik Moussaoui et le défenseur ivoirien Serge Anthony Badjo. Le club

algérois se prépare également pour la Ligue des champions d'Afrique, avec un premier tour préliminaire contre les Libériens de Watanga FC mi-août. De son côté, l'USM Alger, Quatrième du dernier championnat, ne chôme pas sur le marché des transferts. Le club de Soustara a déjà enregistré cinq recrues, dont l'ailier gauche Ghiles Guenoui en provenance d'Égypte. Les «Rouge et Noir» ont entamé leur préparation au stade Nelson-Mandela de Baraki sous la houlette de leur nouvel entraîneur tunisien, Nabil Maâloul. L'USMA représentera l'Algérie en Coupe de la Confédération CAF, avec un deuxième tour préliminaire prévu en septembre. Sixième la saison dernière, la Jeunesse Sportive de Kabylie ambitionne de retrouver les sommets. Les Canaris ont entamé leur deuxième stage de préparation à Aïn Bénian, près d'Alger, sous la

direction du nouvel entraîneur Abdelhak Benchikha. Le club a recruté huit nouveaux joueurs, dont deux étrangers : le Malien Sadio Kanouté et le Sénégalais Babacar Sarr. Outre ces mouvements, d'autres transferts notables ont marqué ce début de mercato. Le CS Constantine, troisième du dernier championnat, s'est également qualifié pour la Coupe de la Confédération CAF. Le CR Belouizdad, dauphin du MCA la saison passée, tentera de reconquérir le titre après avoir remporté la Coupe d'Algérie 2024. La saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis s'annonce passionnante, avec des clubs historiques cherchant à se relancer et des équipes ambitieuses visant les compétitions continentales. Le coup d'envoi du championnat est attendu avec impatience par les supporters algériens.

R.S.

RUGBY

L'Algérie vice-championne d'Afrique

La sélection algérienne de rugby (seniors/messieurs), a terminé vice-championne d'Afrique, en s'inclinant en finale de la Coupe d'Afrique des nations 2024 face au Zimbabwe (3-29, mi-temps : 3-12), dimanche à Kampala (Ouganda). Les joueurs du sélectionneur national le Sénégalais Ousmane Mané se sont qualifiés pour la finale, en dominant mercredi dernier le Kenya (20-12, mi-temps : 8-12), alors que le Zimbabwe a passé l'écueil de la Namibie (32-10). Les Algériens avaient auparavant, dominé la Côte d'Ivoire (32-12) en quart de finale. Il s'agit d'une première historique pour la sélection nationale, qui n'a jamais atteint ce stade de la compétition

auparavant. La troisième place du tournoi est revenue à la Namibie, vainqueur un peu plus tôt dans la journée face au

Kenya (38-27, mi-temps : 26-5). Grâce à ce résultat, l'Algérie fait mieux que la précédente édition, disputée en 2022 à

Aix-en-Provence (France), quand elle avait terminé à la 3e place, en remportant la «petite finale» contre le Zimba-

bwe (20-12). Cette année-là, c'est la Namibie qui avait décroché le titre, en battant le Kenya (36-00). APS

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DE HANDBALL

Deux représentants algériens au Koweït

Quinze clubs de handball, dont deux algériens, ont confirmé leur participation à la 39e édition du Championnat arabe de la discipline, prévue du 15 au 25 septembre prochain au Koweït, suivant la liste des engagés, dévoilée samedi par l'Union arabe de handball. Il s'agit du Mouloudia de Bordj Bou Arréridj, champion d'Algérie en titre et de son dauphin, l'Olympique d'El Oued, qui avait terminé deuxième à l'issue du précédent exercice. Outre, les deux représentants algériens, il y aura treize autres

clubs, dont Al Koweït Al Koweïti, organisateur de la compétition. Les autres participants sont: Al-Salimiya (Koweït), Al Kadissiya (Koweït), Meliha (Emirats arabes unis), Al Hachd (Irak), Al Ahly (Qatar), Al Gharrafah (Qatari), Al Karkh (Irak), Al Bank Al Ahly (Égypte), Mudhar (Arabie saoudite), Al-Houda (Arabie saoudite), Chabab Al Qotn (Yemen) et Al Chôla (Yémen). Le vainqueur de cette 39e édition du Championnat arabe des clubs participera à la prochaine Supercoupe du monde de handball, la «Super

Globe 2024». Une compétition à laquelle avait pris part Al Koweït Al Koweïti l'an dernier, après avoir remporté la 38e édition du Championnat arabe des clubs, disputée en août 2023. Il avait dominé en finale les Égyptiens du Zamalek, sur le score de 31-30, alors que la troisième place de ce tournoi, disputé en Arabie saoudite, était revenue à Al Bank Al Ahly (Égypte), qui l'avait emporté 29-28 contre les Saoudiens de Mudhar.

APS

MOTS FLÉCHÉS

FRANCE-ANGLETERRE VAUT 2 POINTS DE PLUS		FAUTE AU RUGBY CHAMPION		HOMME DE MAIN		ILE GLACÉE		ENCHANTÉS BON À MANGER		VOLAILLES EMBLÈME DU XV IRLANDAIS		RAUQUE CONJONCTION
ABIMA PRONOM PERSONNEL				SALE TYPE		DEMI D'OUVERTURE MDR EN ANGLAIS						
		USINES À VOILES EXCLAMATION										SI ELLE EST RÉUSSIE, C'EST 3 POINTS
EMBLÈME DU XV ÉCOSSAIS TIR EN HAUTEUR								GENRE LITTÉRAIRE AU DOS DU CHÈQUE			ÉTÉ CAPABLE RIVIÈRE D'AUTRICHE	
									ATTACHÉE NUMÉRO 2 AU RUGBY			
VÉLO DE MONTAGNE	JOUEURS ARRIÈRES	CACHÉ ONCLE AMÉRICAIN			VOISIN DE LA TANZANIE	RÉCEPTEUR NUMÉRO 11 OU 14 AU RUGBY						
			ASPIRAI							CAPRICE ENFANTIN OBTENU		PREND LE RISQUE
EMBLÈME DU XV ANGLAIS JOUA EN NOUVELLE-ZÉLANDE					FAIT L'OBJET D'UN CULTE 4 À ROME						SAINT NORMAND 2 PACKS ET 1 DEMI	
				PRONOM PERSONNEL RICHESSE				OBÉISSANT				
RÉCOMPENSE DE CINÉMA		CAUSE DE PANDÉMIE MIJOTERONS						PLANTÉ DANS LE ROTI		SAISON DES GLACES CHEMIN BALISÉ		
					TABLES D'ÉGLISE			POINT DE VUE BRAME				PERTES DE MÉMOIRE
LEQUEL D'ACCORD						NUMÉRO 15 AU RUGBY NÉGATION						PIQUÉ UN SPRINT
			TENUE D'ADAM COMPAGNIE PÉTROLIÈRE					APPELÉ À SIÉGER ALLEMAGNE DISPARUE			VIEILLE MONNAIE FIN DE PRIÈRE	
L'HOMME EN NOIR 3 POINTS AU PIED								DIEU SOLAIRE AIDE VIDÉO POUR L'ARBITRE			FLEUVE DE SIBÉRIE	
					ÉDOUARD FAMILIER LETTRE GRECQUE				MOYEN DE PAIEMENT		MÊLÉE SPONTANÉE DÉESSE TERRE	
LA TUNISIE SUR LE WEB VALENT 5 POINTS			GESTE DANGEREUX AU RUGBY									POUFFÉ
							TEL LE BOUCLIER DU CHAMPION DE FRANCE					

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

HORIZONTALMENT

- I. Il monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis.
- III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Rappel.
- V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté.
- VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues.
- IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

- 1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole.
- 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet.
- 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol.
- 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Arcade.
- 9. Remâchez.

SUDOKU

	4							3
8				5				7
9			2		4			6
		4	7		6	8		
				3				
		5	8		9	2		
4			3		2			1
1				9				4
	6							8

SOLUTIONS

SUDOKU

5	4	2	1	6	7	9	3	8
8	1	6	9	5	3	4	2	7
9	3	7	2	8	4	1	5	6
3	9	4	7	2	6	8	1	5
2	8	1	4	3	5	7	6	9
6	7	5	8	1	9	2	4	3
4	5	8	3	7	2	6	9	1
1	2	3	6	9	8	5	7	4
7	6	9	5	4	1	3	8	2

MOTS FLÉCHÉS

	C	E	A	G	R	O	E	
T	R	A	N	S	F	O	R	M
U	S	A	F	O	U	V	R	E
O	N	V	O	I	L	E	R	I
C	H	A	R	D	O	N	S	F
C	H	A	N	D	E	L	L	E
		T	U		A	N	T	E
V	T	T	R	W	A	N	D	A
R	O	S	E	I	D	O	L	E
L	O	M	U	I	L	S	O	U
I	C	O	V	I	D	N	E	T
O	S	C	A	R	E	A	N	G
Q	U	I	A	R	R	I	E	R
O	U	I	N	U	E	L	U	E
A	R	B	I	T	R	E	R	A
D	R	O	P	E	D	V	M	A
T	N	P	L	A	C	A	G	E
E	S	S	A	I	S	B	R	E

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	E	S	C	A	L	A	T	O	R
II	S	A	R	R	A	S	I	N	E
III	S	I	O	N	I	S	T	E	S
IV	E	M	U		T	E	R		S
V	N	I	T	R	E		E	V	A
VI	T	R	A	I	R	E		O	S
VII	I	I		N	I		B	U	S
VIII	E		A	G	E	R	A	T	E
IX	L	A	I	S	S	E	R	E	Z

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER
Le climat astral vous poussera à améliorer votre santé physique et mentale. Il vous encouragera à faire le vide dans votre esprit, vos tiroirs, et à prendre des décisions.

TAUREAU
Vous êtes en forme et de bonne humeur, ce qui vous permet de bénéficier d'un moral en nette hausse ! Le physique suit. Vous n'aurez donc aucune excuse pour ne pas faire de l'exercice.

GÉMEAUX
Seuls les moments passés avec vos amis servent à vous apaiser dans la durée. C'est simple, à vous écouter, se voir une semaine sur deux serait parfait. Or, en fonction des obligations des uns et des autres, la synchronisation reste rare...

CANCER
Des troubles du sommeil peuvent apparaître au cours de la semaine. Il est important que vous ne gardiez pas à l'intérieur de vous des choses qui devraient être dites haut et fort, autrement cette frustration pourrait rendre vos nuits compliquées.

LION
Et si vous faisiez une cure de vitamines ? Cela vous serait bénéfique. N'attendez pas d'être au creux de la vague pour vous occuper de vous. Vous noterez probablement une baisse de tonus en milieu de semaine et vous manquerez un peu d'allant.

VIERGE
Les plaisirs de la table occupent une grande partie de votre temps et vous êtes un peu trop gourmand ! Gâteau, tartiflette, bonbons... Vos excès se ressentiront bientôt sur la balance.

BALANCE
Votre énergie sera fluctuante voire fébrile. N'oubliez pas de vous ménager, on ne peut pas être de toutes les fêtes et le calme est indispensable pour se sentir bien.

SCORPION
La: Vous avez tendance à être dans le déni vis-à-vis de l'anxiété que vous ressentez. Prenez du recul, acceptez le fait que votre mode de vie exige parfois beaucoup de vous, faites un break et relaxez-vous.

SAGITTAIRE
Votre résistance aux attaques virales sera en légère baisse. Vous ne devez donc pas prendre de risque. Toutefois, vous ne manquez pas d'énergie et n'aurez aucun problème pour soutenir le rythme effréné de votre vie.

CAPRICORNE
: On dit que l'amour donne des ailes ! Si vous n'avez jamais fait attention au vrai sens de ce proverbe, à en juger par votre dynamisme en hausse, il semblerait que cela soit bien réel. Aucun obstacle ne vous résistera.

VERSEAU
La fatigue n'aura pas de prise sur vous. Vous vous sentirez en forme et saurez gérer votre capital énergie. De plus vous aurez un bon pouvoir de récupération grâce à de bonnes nuits de sommeil. Seul bémol, vos défenses immunitaires sont en légère baisse.

POISSONS
: L'ambiance sentimentale sera très agréable. Il régnera au sein de votre foyer une excellente harmonie et vous n'y serez pas pour rien. En effet, les influences planétaires vous pousseront à prendre soin de votre famille et à être attentif à ses besoins.



Rue Bachir Attar - 1^{er} Mai, Alger
Téléphone : Tel : 020 06 45 01
Email :

lasentinelle.algerie@gmail.com
Site web : lasentinelle.dz
Direction-Rédaction- PAO
La Sentinelle
Maison de la presse Tahar Djaout, 01
Rue Bachir Attar - 1^{er} Mai, Alger

Publicité et abonnement
Agence de communication :
M&A CREATIVE
Maison de la presse Tahar Djaout, 01
Rue Bachir Attar - 1^{er} Mai, Alger
Téléphone : Tel : 021 63 03 52

Compte bancaire :
CPA- 004001174000011162-26
Agence Emir el khettabi - Alger

«Pour votre publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/ 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/ 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@ anep.com.dz
agence.oran@ anep.com.dz
agence.annaba@ anep.com.dz
agence.ouargla@ anep.com.dz

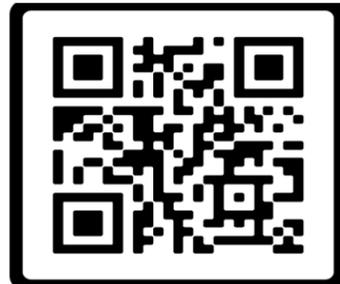
agence.constantine@ anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA
Est : SIE
Ouest : SIO
Diffusion
ETS Bounab Diffusion

Dépôt Légal :
ISSN : 2716-7968
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Tous les droits sont réservés, la reproduction de tout article est interdite sauf accord de la Direction.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la Sarl M&A CREATIVE
au Capital social de 100.000 DA.

Gérant :
Azzedine Belferag
Directrice de la publication :
Melissa Roumadi-Belferag
Siège social :
Maison de la presse Tahar Djaout, 01



SCAN ME

CANICULE L'appel à la vigilance

Face à la vague de chaleur annoncée dans plusieurs wilayas du pays, la Protection civile lance un appel pressant à la population, l'exhortant à la plus grande vigilance et au respect scrupuleux des consignes de prévention. Cette initiative vise à minimiser les risques sanitaires liés à la canicule, particulièrement pour les groupes vulnérables. Dans un communiqué publié hier, les services de la Protection civile ont détaillé une série de recommandations cruciales. Les personnes âgées, les malades chroniques et les enfants sont particulièrement invités à la prudence. Parmi les conseils essentiels : éviter l'exposition directe au soleil, fermer volets et rideaux des façades ensoleillées, et créer des courants d'air bénéfiques dès que la température extérieure devient plus clémente que celle de l'intérieur. La Protection civile insiste également sur l'importance d'éviter les espaces confinés et de limiter l'usage des appareils électriques générateurs de chaleur. Pour les déplacements inévitables, il est vivement conseillé de les effectuer tôt le matin ou en soirée, notamment dans les wilayas intérieures, et de privilégier l'ombre. Le port de vêtements légers, amples et de couleur claire est fortement recommandé. Les activités extérieures énergivores, telles que le sport intensif ou le jardinage, sont à proscrire durant les pics de chaleur. De même, la baignade dans des plans d'eau non surveillés (barrages, retenues collinaires) et sur les plages interdites est formellement déconseillée. Une attention particulière est portée aux personnes dépendantes, avec un appel à la solidarité pour veiller à leur hydratation régulière. Les automobilistes sont également mis en garde contre les longs trajets en journée, surtout en l'absence de climatisation, et sont priés de ne jamais laisser d'enfants seuls dans un véhicule. Pour les amateurs de nature, la vigilance est de mise dans les espaces forestiers, avec un rappel ferme d'éviter tout comportement pouvant déclencher un incendie. La Direction générale de la Protection civile met à disposition un numéro vert (1021) et un numéro d'urgence (14), invitant les citoyens à les contacter en cas de besoin, en précisant la nature et la localisation exacte de toute situation préoccupante. Cette mobilisation générale souligne l'importance d'une responsabilité collective face aux défis posés par les épisodes caniculaires, de plus en plus fréquents et intenses.

Chokri Hafed



DERNIÈRES INFOS

Aïn Defla: Trois dangereux terroristes abattus par l'ANP

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage au niveau de la localité de Tachta Zougagha, Daïra d'El Attaf, dans le secteur Militaire de Aïn Defla en 1re Région Militaire, un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a abattu, hier dimanche, trois dangereux terroristes, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. Il s'agit du terroriste Debar Boumediene et du terroriste Hamneche Ibrahim ainsi que le terroriste Alali Mohamed, a précisé ledit communiqué. L'opération a permis la récupération de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, cinq chargeurs, une quantité de munitions et divers objets, a-t-on ajouté. "Cette opération confirme, une fois encore, la vigilance et la détermination des unités de l'Armée Nationale Populaire à traquer les résidus des terroristes à travers l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur éradication totale", a souligné le MDN dans son communiqué.

Sofia Chahine

Accidents de la route: 6 morts en 24 heures

Six personnes sont décédées et 317 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau

de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, avec deux décès et huit blessés, suite à un carambolage entre deux véhicules et 01 camion survenu sur l'autoroute (Est- Ouest), au lieu-dit "village Bir Aïssa", commune Aïn Tasra et daïra de Ras El Oued, précise la même source. Par ailleurs, deux personnes sont décédées par noyade en mer à Boumerdès et Bejaïa, déplore la même source. Il s'agit, respectivement, d'un jeune homme de 24 ans, noyé dans une zone interdite à la baignade à proximité du port, dans la commune de Ras Djanet, daïra de Bordj Menaiel et d'un adolescent de 16 ans qui a péri à la plage dite "Tichy centre" (hors des horaires de surveillance), commune et daïra de Tichy. A noter, en outre, un autre décès dans la wilaya d'Aïn Defla, celui d'un adolescent de 17 ans, survenu dans un barrage d'eau, au lieu dit "Douar Hamaidia", commune d'Oued Echourafa, daïra de Djendel. Durant cette période, les secours de la Protection civile ont procédé à 1071 interventions pour le sauvetage de 775 personnes d'une noyade certaine, dont 210 prises en charge sur les lieux et les autres évacuées vers les hôpitaux. Les secours de la Protection civile sont intervenus, d'autre part, pour l'extinction de 04 incendies urbains et divers à Alger (3 incendies) et Skikda (1 incendie), sans enregistrer de victimes. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts à travers le pays, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 31 incendies, dont 01 incendie de maquis, 07 de broussailles, 11 de récoltes, 04 de botte de foin, 03 arbres fruitiers et 05 incendies de palmiers.

APS



HORAIRES DES PRIÈRES À ALGER

Fajr.....04:09
Chourouk..... 05:51
Dhohr..... 12:54
Asr.....16:43
Maghreb.....19:57
Icha..... 21:32

LA MÉTÉO

PRÉVISIONS À 7 JOURS

Ville	Dim	Lun	Mardi	Merc	Jeu	ven	sam
Alger	32/23°	32/23°	34/23°	34/23°	34/23°	32/22°	32/22°
Oran	30/23°	31/24°	33/23°	32/23°	34/25°	34/23°	33/23°
Constantine	39/21°	39/20°	38/20°	40/21°	39/21°	39/20°	37/19°
Annaba	33/23°	32/22°	33/22°	33/23°	33/23°	32/23°	31/22°
Tamanrasset	38/26°	37/26°	37/25°	36/24°	36/24°	36/24°	36/23°
Timimoun	46/32°	46/30°	46/30°	44/24°	45/28°	46/29°	47/29°

CAP ALGÉRIE.DZ

L'AFRIQUE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

SUIVEZ-NOUS SUR VOTRE QUOTIDIEN ÉLECTRONIQUE
WWW.CAPALGERIE.DZ

Tel/Fax : 00213 20064501 / Email : capalgerie0@gmail.com